

# UNION DES ZOUAVES

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

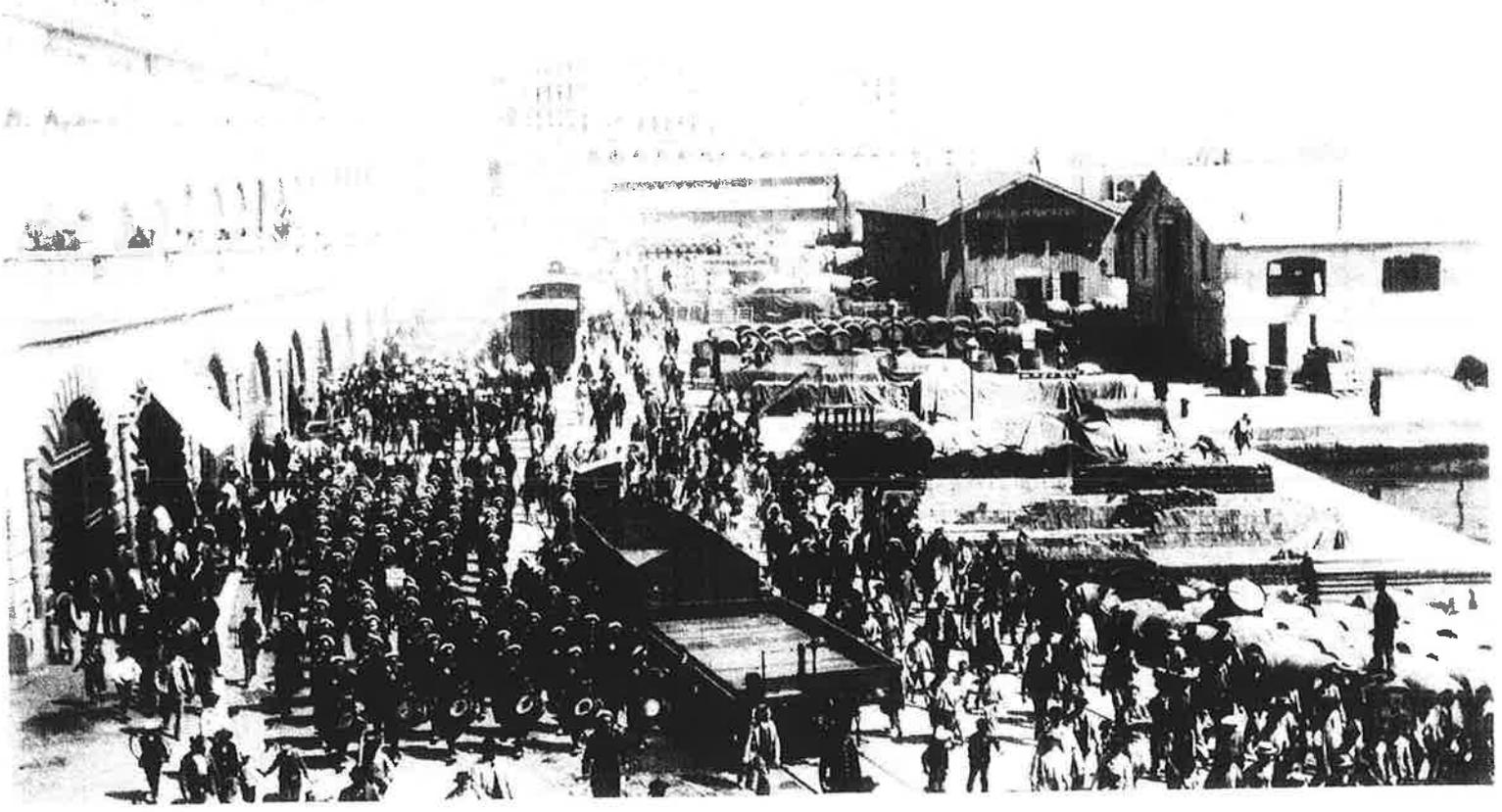
Siege social : 20 rue d'Aguesseau 75 008 PARIS

Adhérente à la FNAM groupement 241

Président : Bruno de Villepin

## BULLETIN N° 31

Octobre-Novembre-Décembre 2011



### SOMMAIRE

*Alger : Zouaves embarquant pour Le Tonkin*

- les journées des 7/8 octobre
- A.G des Zouaves du Sud/Ouest  
Musée de Meaux-Lycées Militaires
- A.G des Zouaves de l'Est
- A. G. du 2<sup>eme</sup> Zouaves
- Joseph Céleste nouvel adhérent
- Rémy Pelletier. INA
- décès du GI Elie Dufour
- décès de Marc Tournay
- décrets Crémieux
- les Brésiliens en Italie en 1944/45  
Honorar les Morts...
- livre « Armée d'Afrique »
- nouvelle polémique
- carnets de Campagne...
- Infos:retraite.musée AAMI .drapeau.
- Boutique. Agenda
- les Hirondelles de la Mort

## 7/8 Octobre, journées des Zouaves à Moussy le Vieux

Pas pour tout le monde, puisque notre ami Gilbert Calderon du 2<sup>ème</sup> est resté en gare de Toulon, à cause de la grève des contrôleurs, suite à l'agression de l'un des leurs par un déséquilibré.

*Que dire des services d'urgence dans les hôpitaux, dont c'est le lot quotidien !*

Madame Lelong et toute son équipe, fidèle à l'esprit du Domaine, nous accueille sourires aux lèvres.

Aussitôt les bagages déposés dans les chambres nous nous retrouvons pour les premiers échanges, avant d'aller déjeuner.

Les trois tables de Zouaves et de leurs épouses sont inondées de soleil qui darde ses rayons au travers des vitres de la salle à manger.

La bonne humeur règne.

Le café dégusté, nous grimpons dans le car pour **la visite de la basilique de Saint Denis**. C'est là que reposent les rois de France.

La guide, incollable, nous fait découvrir la richesse des lieux.

La beauté de la crypte remporte tous les suffrages du groupe.

Il serait bon de détailler les riches vitraux...ce sera pour une autre fois.

Nous retrouvons les sièges du car avec soulagement.

Une rue en impasse, et une longue marche arrière plus tard...et nous reprenons la direction de Moussy.

Aurélie la charmante hôtesse a ouvert le bar. Il était temps de se rafraîchir...de quoi sont capables des Zouaves assoiffés ? nul ne le sait !... C'est le moment d'embrasser les derniers arrivés, puis de se diriger vers la salle à manger.

Une bonne surprise nous attend nos jeunes mariés, Jacques et Nicole du 2<sup>ème</sup> nous offre le champagne ! Un tollé d'applaudissements retenti.

Vient le moment du conseil d'administration de l'Union, tandis que d'autres vont voir LE MATCH...

La courte nuit n'a pas coupé l'appétit du groupe qui fait honneur au petit déjeuner. Mais déjà les camarades venant seulement pour la journée arrivent.

Les embrassades, les traits d'humour, s'échangent autour d'un café et d'une viennoiserie, sous l'œil complice des hôtesse.

**8h 45**, le groupe gagne les salles de séminaire, pour les assemblées générales du 2<sup>ème</sup> au rez de chaussée et du 9<sup>ème</sup> à l'étage.

A **10h 30** regroupement général pour cette fois l'assemblée générale de l'Union, autour de notre Président Bruno de Villepin en pleine forme.

**A midi**, nous allons déposer une gerbe au Monument des Gueules Cassées.

Norbert Yessad assure la mise en place du groupe tandis que Dominique Lelong s'affaire aux manettes de la sonorisation.

Cérémonie parfaite, suivie de la séance photos.

La présence d'André Sornette nous fait chaud au cœur, et chacun va le lui dire.

La mine épanouie de celui-ci nous exprime sa joie.

L'apéritif du Domaine accompagné de petits fours chauds est pris à table.

La soixantaine de convives se délectent des agapes préparées par le chef Jean-Marc.

Le dessert est assorti d'une coupe de champagne offerte par le 9. heureuse tradition, instaurée par Moïse Senés et qui devrait perdurer avec le nouveau Président Hughes Bourdain ?

La tombola prend un peu de retard, Mimi ayant oublié les tickets chez elle..l'émotion ?...

Nous ne sommes que 24 à prendre le car pour le Ravivage.

Le cortège s'ébranle à 18h30 , emmené par la Musique des Sapeurs Pompiers du Loiret. Nos quatre drapeaux Zouaves ne sont pas à l'honneur, relégués en queue de colonne. (*nous saurons pourquoi tout à l'heure, par pierre , ancien du 4<sup>ème</sup>, commissaire de la Flamme, pas de service aujourd'hui,...la personne conduisant le Ravivage de ce jour, n'a pas apprécié ma demande d'interpréter « Les Africains » au Président de la Musique des Sapeurs Pompiers ! on croit rêver.*)

A ce moment, les premières notes de la Marche retentissent...

Un interminable dépôt de gerbes commence, dont celle de l'Union portée par Louis Mercadier Président du 2<sup>ème</sup> Zouaves. Vient enfin la signature du Livre d'Or.

Il est 19h 25 quand nous pouvons remonter dans le car... quelques uns en profite pour s'endormir...

Etaiet présent à ces journées :

Melle Cohn

MM. BEY-Beulque-Bourdain-Branger-Byczek-Catteau-Céré-Chaborel-Chauveau-Debièvre-Derveaux-Desinde-De Villepin-Doucet-Flamme-Fournier-Garde-Gilles-Lagrange-Maurel-Mercadier-Messialle-Navaro-Rouveyrol-Sornette-Tribaut-Vengeant-Viller-Walcart-Yessad

Accompagné pour la plupart de leur épouse.

*jmf*



## **Compte rendu d'Assemblée Générale 2011** **Le 8 octobre 2011 à Moussy le Vieux**

*Nombre de présents : 21*

*Nombre de membres représentés : 15*

*Le quorum de 31 membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer*

### **Ordre du jour**

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clôt le 31 août 2011.
- Affectation du résultat
- Renouvellement des deux représentants des adhérents individuels
- Modification de l'appellation de l'Union
- Communication du Président au sujet de la Butte des Zouaves
- Questions diverses

*La séance a débuté à 10h 30*

*Est désigné président de séance M. De Villepin Bruno*

*Est désigné secrétaire de séance M. Flamme Jean-Marie*

### **Rapport Moral**

Présenté par M.Flamme J.M ( en pièce jointe)

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

### **Rapport Financier**

Présenté par M. Bourdain Hughes ( en pièce jointe)

### **Rapport du commissaire aux comptes**

Présenté par Mme Mercadier Arlette ( en pièce jointe)

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le solde est affecté en report à nouveau après approbation de l'assemblée générale à l'unanimité.

### **Rapport financier du compte Butte**

Présenté par M. Branger Claude

Le rapport est approuvé à l'unanimité

### **Renouvellement des deux postes d'administrateurs représentant les adhérents individuels.**

Membres sortants : Melle COHN Françoise

: M. YESSAD Norbert

L'appel à candidatures est resté infructueux.

Sont réélus à l'unanimité les deux membres sortant.

### **Modification de l'intitulé**

La proposition de s'appeler dorénavant :

#### **UNION NATIONALE DES ZOUAVES**

au lieu de Union des Zouaves  
est approuvée à l'unanimité.

### **Communication du président sur la Butte des Zouaves**

*« Madame le Sous Préfet de Compiègne a souhaité contacter M. Gurdebecke, afin d'obtenir un bail.*

*La SCI du Marquet récent propriétaire du terrain a donc remis un projet à la représentante de l'Etat.*

*Il nous était impossible d'accepter une telle proposition, nous étions « pieds et poings liés » à la merci de la volonté du possédant.*

*Le refus de l'Union d'agréer ce projet, indigne des Anciens Combattants a été signifié à Mme le S/Préfet.*

*Et voilà maintenant le départ de notre interlocutrice !*

*Depuis, M. le Maire de Moulin sous Touvent a repris l'initiative en préparant une*

*convention avec l'aval de l'Union des Zouaves, qu'il compte proposer à la SCI du Marquet*

*Un comité est créé qui se réunira le 26 octobre afin d'étudier le projet dans tout ses détails.*

### **Questions diverses**

#### Calendrier 2012 de nos manifestations

*181<sup>ème</sup> Anniversaire de la création du Corps des Zouaves*

*Les élections présidentielles étant prévues les 22 et 29 avril et compte tenu du droit de réserve d'une durée de 30 jours, le Président propose d'avancer au 18 mars la commémoration... ce qui est approuvé à l'unanimité.*

#### Les A.G des Amicales :

*Le Sud/Ouest a retenu le 12 mai à Mérignac*

*L'Amicale du 2<sup>ème</sup> Z. les 11/12 et 13 mai à Toulon.*

*L'Amicale du 9<sup>ème</sup> Z. le 6 octobre, en même temps que l'AG de l'Union.*

*Les autres Amicales n'ont pas encore retenues de dates.*

#### Confection de cravates Zouaves

*Le maître tailleur JM Weber, nous propose un produit avec le croissant surmonté soit d'un Z ou d'un numéro au prix port compris de 20 euros.*

*Les commandes sont a envoyées au secrétaire.*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11h 40.

Le Président

le secrétaire

# Assemblée Générale Union des Zouaves 8 Octobre 2011

## Rapport Moral

*Ce rapport sera succinct...le bulletin ayant déjà évoqué la plupart des faits que je vais rappeler)*

- **le 15/10/10** l'Amicale du Nord/Pas de Calais a présenté une exposition à Saint Pol sur Mer dédiée aux Zouaves.

- **le 28** s'est tenue l'assemblée générale de l'Amicale du 4<sup>ème</sup> Zouaves .

- A plusieurs reprises, le Président et le secrétaire se sont réunis au sujet de la Butte des Zouaves.

- **Le 29/11** nous avons accompagné Moïse Senés Président de l'Amicale du 9 et vice président de l'Union lors de ses funérailles à Pontarmé.

- en janvier, en Mairie de Carlepont, préparation du 180<sup>ème</sup> Anniversaire.

- **2 mars** conseil d'administration au siège, 20 rue d'Aguesseau.

- **le 19 mars** s'est tenue l'assemblée générale de l'Amicale du 8<sup>ème</sup> Zouaves.

- **24 mars** assemblée générale de l'Amicale d'Hénin-Beaumont.

- **3 avril** commémorations à la Butte et à Carlepont.

- **11 avril**, préparation à Moussy des journées des 7/8 octobre.

- **7 mai** inauguration de la stèle à Pont de Bouc, nous avons payé le coussin .

- **14 mai** assemblée générale de l'Amicale du Sud/Ouest.

- **8 juin**, conseil d'administration au siège, précédé d'une visite au musée de la Légion d'Honneur A la borne 611, concernant les Zouaves, nous avons constaté qu'une photo représentait la Nouba du 1<sup>er</sup> R.T. et que la Marche n'a rien à voir avec celle des Zouaves.

La remarque en a été faite sur place, avant l'envoi d'une lettre par notre Président au Conservateur. Dans sa réponse, Madame le Conservateur s'est engagée à réparer au plus tôt ces erreurs. Afin de faciliter sa tâche, le secrétaire a adressé au Musée, un CD avec notre Marche, ainsi que deux photos datant de 2005, des Zouaves du CEC de Givet lors de la commémoration de la libération de la ville de Munster.

- **le 21 août** en Belgique commémoration des combats de la Sambre en août 1914.

Le secrétaire était le seul représentant français. Les gerbes de notre consulat étant déposées par des élus belges !

L'Union des Zouaves a déposée une gerbe au Monument du Corps d'Armée à Sambreville.

L'Amicale du 2<sup>ème</sup>, une autre au pied du Phare Breton au cimetière militaire français d'Auvelais.

- **2 septembre** assemblée générale de l'Amicale des Zouaves de l'Est, où le secrétaire Michel Desinde m'avait invité à parler de la Butte des Zouaves.

- **Du 22 au 25 septembre**, congrès des Anciens de la Musique de Garnison d'Alger à Vichy.

La MGA issue de la Musique du 9<sup>ème</sup> Zouaves a gardé de profondes attaches avec nous.

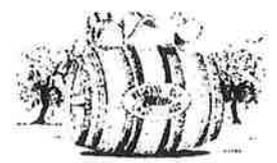
Les actions communes sur le territoire d'Alger, la cohabitation à la caserne d'Orléans ayant créés des liens indéfectibles.

J'en termine en remerciant le porte drapeau Claude Branger, Françoise Cohn et Jean Maurel pour leurs participations sans failles aux manifestations.

Merci également aux Amicales qui dans leur région tiennent bien haut le flambeau des Zouaves.

*Le secrétaire JM Flamme.*

retrouvés à GERMIGNAC, en Charente-Maritime, dans la région viticole de la Petite Champagne, pour assister à notre Assemblée Générale : Assemblée Générale qui s'était tenue l'an dernier, dans une commune voisine, à ARTHENAC. Nos amis Claude CORNETTE et Léo MAURIN qui ont bien voulu, à nouveau, organiser cette « journée des retrouvailles » ;



C'est donc dans la salle polyvalente de GERMIGNAC, mise à notre disposition par Monsieur le Maire, que le Président Christian CHAUVEAU ouvre la séance à 9h30.

Le Président souhaite la bienvenue à tous les participants, à notre Assemblée Générale 2011 et les remercie vivement de leur présence, de celle de leurs épouses et spécialement de celles des épouses de nos camarades disparus et de celle de Mesdemoiselles Brillaud, qui restent fidèles à notre Amicale.

Le Président remercie Monsieur le Maire de GERMIGNAC pour son aimable accueil, dans sa commune.

Le Président remercie vivement nos fidèles amis Jean-Marie FLAMME, secrétaire-général de l'UNION DES ZOUAVES, et son épouse. Le Président Bruno de VILLEPIN avait envisagé d'être parmi nous, avec son épouse, mais il a adressé un courrier car il était pris par ailleurs, à son grand regret.

Ses remerciements vont également à nos amis Claude CORNETTE et Léo MAURIN qui se sont chargés de l'organisation de cette « Journée des retrouvailles 2011 ». C'est avec plaisir également qu'il dit un grand merci à notre ami Léon FOUCAUD qui se trouve parmi nous et grâce à qui nous nous étions retrouvés à ARTHENAC, l'an dernier. Notre ami Léon fêtera ses 95 ans en Juin prochain.

Le Président cite ensuite le nom de nos camarades dont nous avons eu à déplorer la perte : Antoine Grec – Pierre Mieg de Boofzeim – Robert Michenaud – Jacques Siméon – Guy Crouail – Didier Fazilleau – Madame Colindre – Le Président Sénès de l'Amicale des Anciens du 9<sup>ème</sup> Zouaves et le Président Duthoit des Anciens de la Musique de Garnison d'Alger.

A la mémoire de tous nos camarades disparus, le Président demande de bien vouloir se lever, afin d'observer une minute de silence.

Merci.

Le Président constate qu'à chaque Assemblée Générale, le nombre de participants diminue. Nombreux sont ceux qui désireraient venir, mais l'âge aidant, les problèmes de santé de tous genres affectent les uns plus que les autres et les empêchent de se déplacer. Certains d'entre eux regrettent vivement de ne pouvoir être présents aujourd'hui, mais ils nous accompagnent en pensée. Le Président adresse, à tous, ses amitiés et souhaite une meilleure santé aux malades.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2010 qui s'était tenue à ARTHENAC, a paru dans le bulletin de Juin 2010. Aucune observation n'ayant été adressée au Président, il considère donc ce compte-rendu comme approuvé définitivement.

Au cours de l'année écoulée, notre Amicale a été représentée dans diverses cérémonies et Assemblées Générales dont les comptes-rendus sont parus dans les bulletins adressés à tous les adhérents, depuis la dernière Assemblée Générale, de notre Amicale.

L'Assemblée Générale terminée, les participants se regroupent dans la cour de la salle des fêtes, derrière Jean-Marie FLAMME portant le drapeau de l'UNION, André REBEIX et Léo MAURIN portant notre drapeau, (tous les trois étant en tenue orientale). Notre ami Emilien BESSON n'a pu, cette année, revêtir la tenue orientale pour raison de santé et il le regrette énormément.

Ils sont suivis par 3 porte-drapeaux d'anciens combattants : un de GERMIGNAC, un autre de SAINT-MARTIAL-SUR-NE et le troisième d'ALLAS-CHAMPAGNE .

Le cortège formé se dirige alors vers le Monument Aux Morts de GERMIGNAC.



C'est en présence de Monsieur le Maire, de Madame la Conseillère Générale et de Madame le Maire de Saint Martial sur Né que se déroula la cérémonie devant le Monument aux Morts. Cérémonie qui débuta avec la Montée aux Couleurs par notre ami André Rebeix. Le Président ayant prononcé son allocution, c'est accompagné par le Monsieur le Maire, qu'ils firent un dépôt de gerbe au pied du Monument aux Morts.

Puis ce fut la minute de silence. C'est notre sono qui fit entendre les sonneries réglementaires, ainsi que « la Marseillaise » et la « Marche des Zouaves » qui terminèrent cette cérémonie. Sous le préau de la salle des fêtes, un vin d'honneur fut servi, offert par la municipalité.

Avant celui-ci Monsieur le Maire dit sa satisfaction de recevoir les Zouaves dans sa commune.

Le Président offrit alors le livre « la Légende des Zouaves » à Monsieur le Maire.

Un succulent repas attendait ensuite les convives. Avant le repas, le Président offrit un pélargonium à Hélène Maurin en récompense de l'aide qu'elle apporte à son époux qui a des problèmes pour revêtir sa tenue orientale et pour sa disponibilité en toutes circonstances.

Le Président offrit aussi un pélargonium à son épouse « secrétaire-trésorière » pour son dévouement pour l'Amicale.

Ce repas se déroula comme toujours dans une excellente ambiance, puis fut suivi par la loterie C'est « Pan Pan Larbi » et « Les Africains » chantés par notre « chorale Zouaves » et entonnés par tous, qui terminèrent cette journée de retrouvailles des plus réussies.

## UNE CONVENTION POUR UN MUSÉE

Une convention de mécénat pour le futur « Musée de la Grande Guerre » du Pays de Meaux a été signée, le 20 juin, entre l'union des blessés de la face et de la tête (UBFT) connue comme « les Gueules Cassées », et la communauté d'agglomération du Pays de Meaux (CAPM), représentées respectivement par leurs présidents, Henri Denys de Bonnaventure et Jean-François Copé. Fort d'une collection unique en Europe, le musée proposera une vision nouvelle du premier conflit mondial (1914-1918) à travers une scénographie innovante. Son inauguration est prévue le 11 novembre en présence du président de la République Nicolas Sarkozy.

## Le BCAAM bientôt rattaché au Service Historique de la Défense à Vincennes

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, le BCAAM quittera la tutelle de la Direction du service national et sera rattaché au Service Historique de la Défense. Il sera composé uniquement de personnel civil. « *L'effectif sera porté à 283 personnels, conservateurs du patrimoine, qui seront tous formés en histoire et en archivistique* », précise Alexandre Schyns. C'est un travail à long terme qui sera mené sur plusieurs années, pour transformer le BCAAM, établissement administratif par excellence, en un véritable centre d'archives au service du public, pour mieux remplir des missions à vocation mémorielle. « *Le public, les administrés mais également les chercheurs et historiens doivent nous identifier comme un véritable centre de ressources, car le fonds que nous possédons est unique au monde* », poursuit le directeur adjoint. Dans le cadre de la réorganisation entreprise, le BCAAM, après sa transformation en CAPM, sera le guichet unique avec une extension de ses missions actuelles. A terme, il doit en effet accueillir la totalité des dossiers individuels des officiers des trois armées.

Autre chantier colossal entrepris : la numérisation des archives. Toutes les fiches nominatives de contrôle depuis la classe 1968 ont été numérisées. Chaque année, le service numérise 1,7 millions de fiches nominatives de contrôle. Ce travail va s'accroître, pour permettre aussi une communication plus facile des pièces administratives aux administrés. ■ B. G.

### LES LYCÉES MILITAIRES

Ces établissements s'adressent aux enfants de militaires, d'agents du ministère de la Défense ou de fonctionnaires. Ils sont aussi ouverts aux enfants boursiers afin de promouvoir l'égalité des chances. Au-delà du baccalauréat, ces établissements proposent aux bacheliers volontaires d'intégrer les classes préparatoires pour présenter les concours aux grandes écoles militaires. Il existe six lycées militaires sur le territoire national : le lycée militaire d'Atx-en-Provence (13), le lycée militaire d'Autun (71), le Prytanée national militaire de La Flèche (72), le lycée militaire de Saint-Cyr (78), le lycée naval de Brest (29) et l'École des pupilles de l'Air à Montbonnot-Saint-Martin (38).

### NAPOLÉON III ET L'ITALIE: NAISSANCE D'UNE NATION

À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'unité italienne, le musée de l'Armée propose une rétrospective des liens qui unirent la France et l'Italie à cette époque, du rôle influent de l'Empereur Napoléon III et de l'intensité avec laquelle l'opinion et la société françaises vécurent l'événement. Au travers de 300 œuvres et objets, de supports pédagogiques multimédias (cartes animées, bornes visuelles) et d'un parcours pédagogique pour les enfants, le public pourra revisiter cette étape majeure de l'histoire de l'Europe. **Exposition du 19 octobre jusqu'au 15 janvier 2012 au musée de l'Armée.**



# **AMICALE DES ZOUAVES DE L'EST** **AFFILIEE A L'UNION DES ZOUAVES**

**LES ZOUAVES  
DE L'EST**

**Procès- Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire,  
le 02 septembre 2011  
Centre des Congrès à Epinal**

## **L'effectif à ce jour est de 113 adhérents et 30 veuves.**

Nous constatons malheureusement une chute, lente mais continue de nos effectifs.  
raison de plus pour rester « UNI »

Le Président Jean Zanardo ouvre la séance à 10h15 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes  
Présentes.

Il salut Monsieur Jean-Marie Flamme, Secrétaire Général de l'Union et de Madame, venus du Nord  
de la France, nous font l'amitié d'être des nôtres.

**EXCUSES :** Monsieur Bruno de Villepin, président de l'Union Nationale des Zouaves et de  
Madame, retenus par d'autres engagements, nous adressent leurs amitiés.

Monsieur Michel Denis, Vice-Président, Secrétaire de l'Amicale des Zouaves du Nord Pas-de-  
Calais, nous adresse un salut amicale.

Le Président énumère le nom de Monsieur Moïse Senes, Vice-Président de l'Union, Président du  
9<sup>ème</sup> Zouaves, décédé le 24 novembre 2010 et de nos camarades décédés depuis la dernière A.G. du  
11 septembre 2010 ; Claude Varnier, l'Abbé Michel Travers, Ernest Marchand et René Arnould,  
que leurs familles trouvent ici le témoignage de notre affection.

Michel Desinde, Secrétaire, demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour nos soldats qui  
opèrent sur différents pays, en particulier en Afghanistan, 74 tués depuis 2001, 22 pour cette année  
2011 et plus de 300 blessés et mutilés, certains à vie.

La liste des morts s'allonge de semaine en semaine et ce n'est pas la promesse présidentielle d'un  
départ progressif des forces françaises d'Afghanistan qui allège l'insoutenable douleur des familles,  
et la liste n'est malheureusement pas close.

Compte- tenu du pointage effectué des présents avec la liste d'émargement et le nombre de  
procurations enregistrées soit 70 ,le quorum est largement atteint et que l'assemblée générale peut  
se tenir valablement .

A tous nos adhérents qui ne peuvent se déplacer ou trop éloignés nous leurs témoignons notre  
amitié.

## **Rapport d'activités et compte-rendu moral par le Secrétaire :**

Compte-tenu du pointage effectué des présents avec la liste d'émargement et le nombre de  
procurations enregistrées soit 35, le quorum est atteint et l'A.G. peut se tenir valablement.

Le procès-verbal de l'A.G. 2010 n'appelant pas d'observation, est approuvé à l'unanimité.

## **C.R. Financier par le Trésorier Adjoint:**

Jean Stenger nous fait part de la situation de la trésorerie à l'arrêté du 17 août 2011, couvrant la  
période du 31 juillet 2010 au 31 juillet 2011, et nous la commente. Cette situation présente un solde  
crédeur de 8820,40 euros. Quitus est donné au trésorier Adjoint après lecture du rapport des  
réviseurs aux comptes. M.M. Maurice GRISS et André THOMAS.

Sont sortants rééligibles et se représentent, Jean Zanardo, Madeleine Florence, Antoine Allard, sont réélus à l'unanimité.

Election complémentaire d'un membre en remplacement de André Saint Dizier démissionnaire pour raison de santé, suite à l'appel à candidatures pour intégrer le Comité, Mr Richard Byczek de Thionville a répondu favorablement et sera élu pour un an, ainsi que Jean Bartkowiak de Brin sur Seille, élu pour trois ans.

Michel Desinde poursuit en évoquant la représentation de l'Amicale dans divers Cérémonies Patriotiques ; le 1<sup>er</sup> et 2 octobre sa présence au Conseil d'Administration et A.G.de l'Union à Moussy, le 26 juin mandaté par l'Union, il a représenté tous les zouaves aux cérémonies du 95<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille de Verdun en présence de Mr François Fillon, Premier Ministre, Gérard Longuet, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Madame Desprez, Préfète de la Meuse, les Autorités Civiles et Militaires, anciens combattants, etc...

Le 13 juin une délégation de l'Amicale, emmenée par le président Zanardo, accompagné de son épouse, Gérard Mangin, porte-drapeau, son épouse, Jean Bartkowiak son épouse, Robert Bachellez son épouse, a participé aux Cérémonies du Souvenir à Bray-Dunes et à Coxide en Belgique.

Une vingtaine de gerbes sont déposées, dont celle des Zouaves de l'Est.

Le 5 décembre 2010 André Thomas porte-drapeau a participé à l'Hommage Nationale des Morts en AFN à Epinal, le 8 mai 2011 66<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 à Epinal, le 18 juin, appel du 18 juin 40 par le Gl de Gaulle à Epinal, le 24 juin passation de commandement du 1<sup>er</sup> RT à Epinal entre le Colonel Rémy Cadapeaud et le Colonel Cédric du Gardin, prenant le commandement. Le 25 août, le président Zanardo, Gérard Mangin porte-drapeau, leurs épouses ont participé à la cérémonie en Souvenir des déportés et Fusillés du 15 et 18 août 1944 à Boucq.

#### **Un combat qui n'était pas le leur :**

Le 25 août 1942, il y a 69 ans, le Gauleiter Robert Wagner qui exerçait les pleins pouvoirs sur l'Alsace et la Moselle occupées, ordonna l'incorporation de 130.000 jeunes dans la Wehrmacht, 40.000 ne sont pas rentrés, portés disparus ou tués. Histoire douloureuse au premier rang desquels se trouve « TAMBOV » le camp des Malgré-Nous alsacien et mosellans prisonniers des Russes.

#### **Statistique sur les tués et disparus en AFN :**

L'aspect quantitatif est bien connu. Qu'il nous suffise de rappeler que le nombre total des tués au combat ou mort accidentellement est de 23.196 entre le 1<sup>er</sup> novembre 1954 et le 19 mars 1962.

Ne tiennent pas compte des disparus et prisonniers 872 et des 1100 décès par maladie ou suicide.

Ne figure pas non plus les 535 militaires tués après le 19 mars 62 et le 1<sup>er</sup> juillet 1964.

Il serait temps que nos dirigeants politiques permettent à ces disparus de revivrent dans nos mémoires en inscrivant leur nom sur des monuments existants..... ou à édifier, la Nation leur doit bien ça..... !!

Mur des Disparus en AFN à Perpignan, Michel Desinde évoque les travaux de rénovations en cours, les plaques actuelles seront refondues et refaites en intégrant les nouveaux disparus recensés et que tout sera fini en principe pour l'inauguration le 28 janvier 2012.

Jean-Marie Flamme, Secrétaire Général de l'Union, évoque la Butte des zouaves à Carlepont (Oise)

lieu de la première guerre mondiale où de nombreux Zouaves sont morts sur ce champ de Bataille de septembre 1914 à juillet 1915 et de juin à fin août 1918. 1951 va voir ériger sur la Butte, un petit monument. En 2005, Monsieur Bruno de Villepin, Président de l'Union et l'ensemble des Amicales décident de faire de la « Butte des Zouaves » le monument National des Zouaves, pendant de celui de Coxide. Mais la procédure d'expropriation du terrain s'éternise..... !!

Lieu symbolique certes, mais combien cher à Monsieur Bruno de Villepin !!

Michel demande à l'assemblée le sentiment de chacun sur ce lieu plus centralisé pour notre rencontre annuelle !!. La majorité est satisfaite, mais regrette qu'il n'y ait plus l'office religieux défilé et dépôt de gerbe..... !!

Après délibération, nous envisageons de contacter le 1<sup>er</sup> Régiment de Tirailleurs d'Epinal, s'ils nous seraient possible de tenir nos réunions et assemblées générales futures.

Le Secrétaire en termine en remerciant tous ceux et celles qui représentent l'Amicale dans les différentes instances ou manifestations .

Michel DESINDE



Louis MERCADIER  
30490 MONTFRIN  
2 Ave. Frédéric Mistral  
Tél/Fax: 04 66 03 36 49

ASSEMBLEE GENERALE

Compte rendu de la réunion du 8 octobre 2011  
Tenue au Domaine de Moussy-le-Vieux (Seine et Marne)

Le Président MERCADIER ouvre la séance à 8 h 45. Après avoir souhaité la bienvenue aux adhérents présents : Messieurs De VILLEPIN, BRANGER, DOUCET, GILLES, NAVARRO, TRIBAUT, VILLER, Mesdames BRANGER et CHABOREL, il transmet à l'assistance le salut de Messieurs JAMES, MARTIN et VANNNELET, absents excusés.

Une pensée est demandée à la mémoire des camarades disparus depuis le dernier congrès : Fernand CHABOREL, Antoine de GENNARO et son épouse, Claude LE BER, Raymond LUCOTTE, Pierre MIEG de BOOFZHEIM, Jean-Charles PERRIN, ainsi que le Général Marcel PERIER, dernier Président de l'Amicale de la 1<sup>re</sup> DB. Ont été associés à cette pensée les jeunes combattants tombés lors des engagements récents en Opérations Extérieures (Afghanistan).

La bienvenue au sein de l'Amicale est souhaitée aux nouveaux adhérents : Jean-Jacques AIGUEBONNE, de Nice, Désiré BIANCHI, de Miomo (Corse), Camille BOBLET, de Coulombier, Michel-Robert COLLE, de Bois-Guillaume, Jean GUYOT, de Besançon, Lucien PENVEN, de Ploemeur, Henri RODDIER, d'Aubières.

Le Secrétaire demande d'ajouter à cette liste Jean-Pierre FONTAINE, de Courmelles (Aisne), Raymond QUEMENER, de Pabu (Bretagne) et Claude GARNIER, de Villeneuve-la-Garenne, dont les adhésions sont toutes récentes.

Le Président remercie Pierre BOUILLON qui est à l'origine de plusieurs de ces adhésions.

Le Secrétaire Général demande à l'Assemblée si la rédaction du P.V. de la précédente Assemblée Générale (24 avril 2010), paru dans MAGENTA n° 43 de juin 2010, fait l'objet de remarques. Aucune n'étant présentée, le Procès Verbal est approuvé à l'unanimité.

Le Secrétaire Général énumère ensuite les activités de l'Amicale et de ses adhérents intervenues depuis le dernier congrès.

Bruno de VILLEPIN, Louis MERCADIER, Claude et Michèle BRANGER, Roland DOUCET, Hubert DUPUY, René TRIBAUT et Jacques VILLER étaient présents, le 2 octobre 2010, à la réunion du Comité Directeur, suivie de l'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Zouaves, à Moussy-le-Vieux, ainsi qu'au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe le même jour.

Bruno de VILLEPIN, Louis MERCADIER, Claude et Michèle BRANGER, Michel-Robert COLLE, Robert DELAUBE, Roland DOUCET, Jacques LAMOTTE et Jacques VILLER ont assisté aux cérémonies du 3 avril 2011, à Quennevières, La Butte des Zouaves et à Carlepont, avec cette année l'inauguration des plaques comportant les noms des Zouaves du 2<sup>ème</sup> et du 9<sup>ème</sup> morts lors de la guerre d'Algérie. Jacques LAMOTTE a dévoilé la plaque du 2<sup>ème</sup> et Hugues BOURDAIN celle du 9<sup>ème</sup>.

L'Amicale a fait déposer une gerbe, le 13 juin 2011, lors de la cérémonie au Monument des Zouaves à Coxyde, en Belgique. Elle a aussi fait déposer une gerbe, le 21 août 2011, par Jean-Marie FLAMME, Secrétaire Général de l'Union, lors de la cérémonie annuelle au cimetière de Auzerais en Belgique.

Louis et Arlette MERCADIER ainsi que Claude et Michèle BRANGER ont représenté l'Union Nationale des Zouaves, les 14 et 15 septembre 2011, au congrès de la FNAM à Toulouse.

Bruno de VILLEPIN, Louis MERCADIER et Claude BRANGER ont participé aux réunions bimestrielles du C.A. de l'Union Nationale des Zouaves.

Les travaux de parution et de diffusion du Bulletin MAGENTA n° 43 (juin 2010) ont été réalisés par René TRIBAUT, André et Dominique GILLES. Ceux des n° 44 et 45 l'ont été par René TRIBAUT, Serge JAMES et le Président Louis MERCADIER.

Mis au vote, le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée au Commissaire aux Comptes Claude BRANGER. Présentant son rapport à l'Assemblée, il fait ressortir que son contrôle et ses vérifications spécifiques n'ont détecté aucune anomalie dans les comptes annuels du Trésorier.

Le Trésorier Roland Doucet détaille ensuite les recettes et les dépenses du bilan financier 2010 qui fait ressortir un léger déficit attribué à l'organisation du congrès 2010. Il signale que la rentrée des cotisations diminuant depuis plusieurs années ( 130 en 2008, 113 en 2009, 100 en 2010) sont, au jour de l'A.G., de 102 pour 2011. 20 adhérents ont déjà réglé leur cotisation pour 2012.

Mis au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité, l'Assemblée donnant quitus au Trésorier.

Concernant la cotisation à fixer pour 2012, le Président et le Trésorier estiment que son montant peut être maintenu au niveau de celui de 2011(22 euros, et 11 euros pour les veuves). L'Assemblée accepte la proposition à l'unanimité.

Le Président informe l'Assemblée que l'adresse du siège social de l'Amicale doit être transféré, son siège actuel (Les Editions Universelles, à Paris) ne pouvant plus être assuré suite au changement de propriétaire. Il propose, pour des raisons pratiques, notamment la réception du courrier, que le nouveau siège soit transféré à La Maison des Combattants, 22 rue des Chassaintes, 30 900 NIMES, son Président, M. AGUILLON, ayant accepté.

Il convient, pour en tenir compte, de modifier le texte de l'article 1 des Statuts, Par la même occasion, il convient également de supprimer l'appartenance de l'Amicale aux associations Rhin et Danube et Anciens de la 1<sup>re</sup> DB, toutes deux dissoutes, tout en maintenant son affiliation à l'Union Nationale des Zouaves.

Ces modifications, mises au vote, leur adoption est acquise à l'unanimité.

Le Secrétaire demande que soit fixée la date de la prochaine Assemblée Générale. Le Président propose de rassembler un congrès, au printemps, au VVF du Pradet près de Toulon, afin de permettre aux adhérents du sud-est, assez nombreux, d'y participer. Le week end retenu serait celui des 11-12-13 mai 2012. Le programme figurera dans MAGENTA de décembre 2011.L'assistance est d'accord.

La cérémonie annuelle à la Butte des Zouaves aura lieu le dimanche 18 mars, date retenue par l'Union Nationale des Zouaves, compte tenu des dates de l'élection présidentielle.

Questions diverses :

Pour le transfert du Musée de l'Infanterie en Alsace, ses pièces qui ont été mises en caisses sont entreposées dans une caserne dans le sud-ouest, en attendant l'organisation des locaux qui doivent les recevoir.

Un participant demande s'il serait possible que paraisse de nouveau dans MAGENTA un témoignage du Capitaine ARNOULD qui y était paru il y a déjà plusieurs années, concernant les combats d'Alsace de 1944. Le Secrétaire en prend note et retrouvera ce texte.

L'Union Nationale des Zouaves va passer commande d'un lot de cravates des Zouaves. Cette commande doit être de 100 unités au minimum. Il est demandé aux intéressés de s'adresser au plus vite au secrétaire de l'UNION. Le prix en est de 20 euros l'unité, frais de port inclus.

Une offre de publication d'infos de l'Amicale du 2<sup>ème</sup> a été faite par l'Association France 40 – Reconstitution Historique sur son site Internet « Collectif France 40 ». Ce site étant déjà bien consulté, un essai provisoire sera tenté.

L'Ordre du Jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 10 h 30, pour permettre aux participants de se rendre à l'A.G. de l'Union Nationale des Zouaves.

Le Rapporteur, René TRIBAUT

Bienvenue à Joseph CELESTE, nouvel adhérent à l'Union.

Joseph né le 23 novembre 1922 , s'est engagé au 4<sup>ème</sup> Zouaves et a participé à la campagne de Tunisie.

Muté au 3<sup>ème</sup> Bataillon de Zouaves Portés il a débarqué en Provence , remonté la vallée du Rhône, combattu dans les Vosges, en Alsace, traversé le Rhin et livré les derniers assauts de la guerre sur le sol allemand.

Excellent radio, il était apprécié de ses chefs.

Décoré de la Croix de Guerre, de la médaille de Tunisie et de plusieurs Ordres Alliés.

La guerre terminée, il a épousé sa marraine de guerre, une charmante Alsacienne et débuté une longue carrière aux PTT. D'abord en Alsace, puis en Tunisie où ses parents habitaient.

Avec l'indépendance de la Tunisie, la famille de Joseph qui entre temps s'était enrichie de deux enfants a du faire ses valises pour Marseille.

Madame Céleste ayant le mal du pays, nouveau déménagement pour l'Alsace.

Quinze ans de bonheur se sont écoulés... jusqu'à l'accident imprévisible, rentrant de vacances dans les Vosges, dans une courbe, un véhicule fou est venu heurter de face l'automobile de Joseph, tuant son épouse et le blessant grièvement. Sa vie a basculé ce jour là.

Notre nouvel ami Zouave, vit dorénavant à Montrouge. Ses deux enfants lui ont donnés six petits enfants.

Il aurait souhaité participer à l'AG de Moussy, mais ses jambes de 88 ans lui donnent du souci !

*Pan pan Larbi Joseph, et au plaisir de se rencontrer.*

Joseph lors de son engagement

Entrée du Quartier Ouled Rahmoun à Souk Arras *ecpad*



Des nouvelles de Rémy Pelletier né le 2 Mars 1915, qui jusqu'en 2005 participait aux assemblées générales.

Rémy a effectué son service militaire au 8<sup>ème</sup> Zouaves à Mourmelon de 1936 à 1938 ( Loi des 2 ans votée par Le Front Populaire)

Rappelé en mars 1939 au 8<sup>ème</sup> Zouaves, il est affecté au 9<sup>ème</sup> Z. en février 1940.

Il participe à la campagne du Régiment, notamment aux combats sur l'Ailette dont il garde des souvenirs précis. Deux de ses camarades depuis 1936 seront tués.

Croix de Guerre- Médaille des combats de l'Aisne et des Anciens-Combattants.

Médaillé Grand Or du Travail, au boulot dès l'âge de 13 ans sa carrière durera 52 années.

A l'âge de 9 ans, pendant les vacances scolaires, il sera placé dans des fermes pour garder les vaches et assumer des petits travaux, aîné de 4 enfants...il fallait bien améliorer l'ordinaire !

Rémy a subi sa première hospitalisation en Mai 2010, suite à un malaise.

Têtu comme tout bon Zouave !...il vit seul chez lui, grâce à son fils Christian, retraité qui assure entre-autre les tâches ménagères

Toute notre sincère amitié et affection à Rémy .



Pour information, à l'attention de tous ceux qui ne seraient pas encore au courant : l'INA, qui nous réserve décidément quelques bonnes surprises ces derniers mois, vient de mettre en ligne l'excellente collection des *Grandes Batailles du Passé* (soit 27 épisodes), tournées dans le courant des années 70, dans le prolongement des *Grandes Batailles* (de la Seconde Guerre mondiale), de Daniel Costelle, Henri de Turenne et Jean-Louis Guillaud (une partie seulement était jusqu'ici accessible). Des documents incontournables (notamment La Marne, 1914, et les Dardanelles, 1915), à ne pas louper pour tout passionné qui se respecte ! Chaque émission est téléchargeable moyennant une modique somme (2,99€ la vidéo)... Toujours à titre d'information, cette série documentaire a été diffusée pour la dernière fois sur une chaîne de télévision, les mardis matins des étés 1994 et 1995, sur la Cinquième chaîne... Elle n'a depuis jamais été rediffusée...

# Décès du Général Elie Charles DUFOUR

## Ancien du 3<sup>ème</sup> Bataillon de Zouaves Portés

Jacques Queudot, du 3<sup>ème</sup> Zouaves nous a fait part du décès de cette grande figure des Zouaves, à Daglan en Dordogne, le 17 juillet.

Les condoléances du Président Bruno de Villepin et de l'ensemble des Zouaves ont immédiatement été adressées à M. Bernard Dufour .

Aux funérailles assistaient : les Généraux Gay, Lacapelle, Hardy, Chinouiem et Wey, ainsi que le Colonel Tabary.

*Le Général de division Elie Charles Dufour est né le 5 février 1918 à Saint Pompon en Dordogne de parents minotiers.*

*Ses études se sont déroulées au collège St Joseph à Sarlat, puis à l'école Ste Geneviève à Versailles.*

*Elève de l'Ecole spéciale militaire de St Cyr, il en sort Sous Lieutenant en 1939.*

*Promu Lieutenant en 1941 au 7<sup>ème</sup> Régiment de Tirailleurs Marocains, il rejoint le 3<sup>ème</sup> BZP . Il accède au grade de Capitaine en 1945 au 2<sup>ème</sup> R.T.M, puis séjourne en Indochine. Ensuite affecté à l'Etat Major de la mission militaire française auprès du gouvernement vietnamien ( 1951/53)*

*Chef de Bataillon en 1955, stagiaire à l'Ecole supérieure de la guerre(1955/57), puis au 129 R.I en Algérie (1958/61). Lt Col en 1960, Colonel en 1963, il commande le 35<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Mécanisé (1964/66)*

*Auditeur du Centre des hautes études militaires et de l'Institut des hautes études de la Défense Nationale en 1968. Général de Brigade en 1969, commandant la 11<sup>è</sup> Brigade motorisée ( 1969/71). Adjoint au G1 commandant le 2<sup>è</sup> Corps d'Armée et commandant en chef des F. F. A. ( 1971/73). Général de Division en 1974 commandant la 44<sup>è</sup> R.M. Admis dans la 2<sup>è</sup> section, Cadre de réserve (1978).*

*Maire de Dalan depuis 1983.*

*Il était Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 39-45 et des TOE Croix de la Valeur Militaire.*

Avant la mise en terre le Général Fageolle lu la citation reprise ci-dessous.

NY//UI// - NY RE/TE

### CITATION À L'ORDRE DE L'ARMÉE

~~SECRET~~ Décision No 887

Sur la proposition du Ministre de la Guerre, le Président du Gouvernement provisoire de la République Française, chef des Armées cite :

Lieutenant DUFOUR Elie

"Officier énergique, calme et courageux. Ayant pris, le 19 Avril 1945 au passage du Neckar, au plus fort du combat, le commandement de sa Compagnie dont le Capitaine venait d'être tué et qui se heurtait sous bois à une résistance acharnée, a réussi, par l'habileté de sa manœuvre, à éloigner l'ennemi et à conquérir une vaste tête de pont qui a permis la poursuite rapide de notre avance le 21 Avril, conduisit sa compagnie au pas de charge jusqu'au Danube, bousculant au passage les résistances et les obstacles et empêchant par la rapidité de son action, l'intervention de l'ennemi qui s'appropriait à faire sauter le pont, franchissant le fleuve à 11 heures 20 avec ses éléments de tête. Poursuivant inlassablement son avance, contribua le lendemain, par son esprit de décision et son allant à la chute de SCHARINGEN, à la capture d'un nombreux matériel et d'un millier de prisonniers.

Le 3 Août 1945

Le Général de GAULLE

commandant en Chef de l'ARMÉE

Signé: DE GAULLE

Le Chef de Corps:

JE DEPA//ERAI

**Décès d'un grand serviteur des Zouaves, Marc TOURNAY**, le jour de l'assemblée générale à Moussy... alors que nous évoquions nos camarades malades, handicapés... il rejoignait son fils Jean-Pierre mort dans un accident du travail en 1976, et son épouse Josiane décédée en 1998.

Marc a effectué son service militaire en 1948/49 au Maroc au sein du 8<sup>ème</sup> Régiment de Zouaves à Ouezzane, puis à la Musique Militaire de Rabat.

Pendant plus de trente ans, il tiendra un magasin de cordonnerie maroquinerie avec une devise satisfaire le client.

Etre au service des autres, il le sera toute sa vie, en animant de nombreuses associations.

Pour les Zouaves, il présidera l'Amicale des Anciens du 8<sup>ème</sup> Zouaves de 1994 à 1996.

Marc était l'ambassadeur de l'Union auprès du C.E.C, ayant lié de solides amitiés avec l'encadrement.

Régulièrement il envoyait les articles de la presse locale relatant les faits et gestes des Zouaves du fort Charlemont où il allait avec quelques amis se retremper dans l'ambiance du Mess.

Le départ du drapeau du 9<sup>ème</sup> Zouaves l'avait profondément affecté, puis la fermeture du Centre.

D'ailleurs, son état de santé a commencé à se dégrader à partir de cette cérémonie d'adieu du 14 octobre 2006, où il avait fait un malaise.

Les problèmes de santé se sont accumulés... ayant les os fragiles, les fractures se sont multipliées. Dans une de ses lettres, il se plaignait de passer plus de temps à l'hôpital que chez lui. Il aimait louer le dévouement de Georgette sa compagne qui veillait constamment sur lui.

A Georgette, à ses enfants, petits enfants, à toute la famille, à ses amis l'Union des Zouaves exprime ses très sincères condoléances.

*Le lundi 24 octobre, une gerbe a été déposée sur la tombe de notre Ami. Un malheureux concours de circonstances ayant empêché les Zouaves d'accompagner Marc lors de ses funérailles.*



#### **AMICALE DES ANCIENS DU 4<sup>ème</sup> ZOUAVES**

**Siège sociale : 7, Rue des Frênes**

**60280 VENETTE**

**Tel : 06 07 52 20 48**

**Chers Amis Zouaves,**

**Voici le temps de nous réunir pour notre Assemblée Générale, qui aura lieu cette année le Dimanche 13 novembre 2011 à 11 heures. (Nous n'avons pas eu le choix des dates.)**

**GENDARMERIE NATIONALE**

**CERCLE – MIXTE DES CELESTINS**

**18, boulevard Henri IV**

**75004 PARIS**

**Tel : 01 58 28 23 82**

## Les conséquences des Décrets Crémieux (1)



Adolphe CREMIEUX

On dit souvent que le Décret Crémieux a éloigné les Musulmans algériens de la France et a été l'élément déterminant des soulèvements de 1871 en Algérie.

Remarquons tout d'abord qu'il n'y a pas eu un seul décret du 24 octobre 1870, mais quatre, tous présentés par Adolphe Crémieux. L'un d'eux nommé à des hautes fonctions dans l'administration de l'Algérie, un autre y crée quatre cours d'assises et précise le mode de constitution des jurys populaires. Mais les deux autres ont, chacun en ce qui le concerne, une importance capitale.

Commençons par revenir en arrière. Lors de sa capitulation, en juillet 1830, le Dey d'Alger signe un document rédigé sous la dictée du maréchal de Bourmont, document qui précise entre autres que : « La religion et les coutumes des Algériens seront respectées ».

Le texte intégral de ce document a été approuvé par le Roi Charles X et a été publié au Moniteur Universel dans sa partie officielle, et ce dans les premiers jours du mois d'août 1830. Il prend donc force de loi en France et on peut l'assimiler à un traité international.

Louis Philippe n'est jamais revenu sur cet acte. Lors de la discussion sur la Constitution à donner à la Seconde République, il a été proposé qu'on adjoigne au début de son texte un article proclamant que : « L'Algérie est partie intégrante de la France ».

Lors de la discussion de cet article en juin 1848 à l'Assemblée Nationale, le général Lamoricière s'est vivement opposé à son adoption, disant en substance que la nature même de la population algérienne interdisait pour très longtemps de rendre automatiquement applicable en l'état, la totalité de la législation française, et qu'il faudrait y apporter des modifications pour pouvoir la transposer en Algérie. La voix du général Lamoricière fut entendue et le mot « intégrante » ne fut pas inscrit dans la Constitution.

Donc, depuis l'origine et jusqu'à 1860, l'Algérie est une terre française, administrée par l'Armée et soumise à un régime qui tient compte, au mieux, de l'obligation de respecter la religion et les coutumes des algériens indigènes.

A partir de cette date de 1860, la politique dite du Royaume arabe, avec d'abord le cantonnement, puis le ralentissement sérieux de la création de centres de peuplement et de la colonisation individuelle n'ont pu que conforter les musulmans algériens dans la certitude que jamais la déclaration du maréchal de Bourmont ne serait oubliée.

Le Sénatus Consulte du 14 juillet 1865 permet aux indigènes algériens d'accéder à la citoyenneté française complète. Il faut bien reconnaître que ce texte n'obtint pas du tout le succès désiré. En fait, de 1866 à 1870, le Bulletin des Lois publie les décrets accordant la pleine citoyenneté française à : 148 Juifs algériens

123 Musulmans algériens.

En revanche, durant la même période sont naturalisés français : 199 Juifs marocains.

L'effondrement de l'Empire entraîne avec lui de lourdes pertes humaines subies par les turcos (en Alsace, en particulier) et les spahis. Les uni-

tés algériennes payent un lourd tribut au cours des combats défensifs qui précèdent le siège de Metz.

Et puis arrive l'annonce de la publication des décrets Crémieux. Le premier modifie complètement l'esprit du Gouvernement de l'Algérie, qui cesse d'être un territoire dont l'administration est, sauf rares exceptions, sous les ordres d'un militaire de haut rang. A partir de ce jour, les trois départements de l'Algérie deviennent pratiquement indépendants les uns des autres et sont directement rattachés à la métropole, le Gouverneur Général civil ne coordonnant pratiquement plus que les problèmes de colonisation. L'Algérie est devenue dans les faits « partie intégrante de la France ». On peut donc craindre que dans un très bref délai, les lois faites pour la métropole ne soient appliquées sans précaution aucune en Algérie.

De plus, la population algérienne devient, par un coup de baguette magique, formée de citoyens français de droit commun.

Cette transformation est un viol manifeste de la déclaration du maréchal de Bourmont. On a délibérément bousculé la religion et les mœurs d'une partie des Algériens.

Alors, qui nous dit, à nous musulmans, que demain un texte analogue ne nous imposera pas d'abandonner notre statut individuel coranique pour nous obliger à vivre sous les lois édictées par le code civil français ?

Evidemment, une telle menace est insupportable aux yeux de nombreux musulmans, ajoutée à la déconvenue que certains chefs de « grandes tentes » tels Mokrani, Ben Gana ou bien d'autres, ont ressentie après l'abandon du rêve du Royaume arabe, et l'on comprend le déclenchement des révoltes de 1871.

Les révoltes ont été matées mais, pour les musulmans, sont restées la vexation d'avoir été moins considérés que les Juifs et, surtout, la constatation que la France avait joyeusement renié sa parole solennelle et que, par conséquent, on ne pouvait plus lui faire entièrement

confiance, surtout en matière de statut individuel.

Maurice BEL

1- Isaac-Jacob CREMIEUX, plus connu sous le nom d'Adolphe CREMIEUX, né le 30 avril 1796 à Nîmes, de parents « Juifs du Pape » vivant à Carpentras. Il fut ministre de la justice du 4 septembre 1870 au 17 février 1871 et député du département d'Alger de 1872 à 1875.

## LES DEUX PLUS IMPORTANTS DECRETS CREMIEUX

*Décrets du 24 octobre 1870*

**N° 136** : « Les israélites indigènes des départements de l'Algérie sont déclarés citoyens français ; en conséquence, leur statut réel et leur statut personnel seront, à compter de la promulgation du présent décret, réglés par la loi française, tout droits acquis jusqu'à ce jour restant inviolables. Toute disposition législative, tout sénatus-consulte, décret, règlement ou ordonnance contraires, sont abolis ».

**N° 137** : Art. 1 - « La qualité de citoyen français, réclamée en conformité des articles 1 et 3 du sénatus-consulte du 14 juillet 1865, ne peut être obtenue qu'à l'âge de 21 ans accomplis ».

Art. 11 - « L'indigène musulman qui veut être admis à jouir des droits de citoyens français doit se présenter en personne devant le chef du bureau arabe de la circonscription dans laquelle il réside, à l'effet de former sa demande, et de déclarer qu'il entend être régi par les lois civiles et politiques de la France. Il est dressé procès-verbal de la demande et de la déclaration ».

Les autres décrets statuent notamment sur :  
- La fin de l'administration militaire en Algérie

- L'interdiction de la polygamie aux Juifs  
- Celui du 25 novembre 1870, réformant l'usage de la peine capitale.

# Emotion franco-brésilienne

Qui connaît l'engagement du Brésil aux côtés des Alliés pendant la Seconde Guerre mondiale ? Les anciens de la 1<sup>ère</sup> division française libre (DFL), qui se souviennent d'avoir eu les fantassins brésiliens à leurs côtés, tandis que que la Force expéditionnaire brésilienne (FEB), composée de 25 000 hommes des trois armées, a combattu en Italie en 1944-1945. Alors qu'Hitler avait dit : « *Le Brésil combattrait lorsque les Cobras fumeront la pipe !* » à l'annonce de l'entrée en guerre du Brésil en 1942, la FEB en a fait son insigne et l'a conduit à la victoire.

Ce 8 mai 2011, j'ai ainsi accompagné avec émotion l'un des anciens portant cet insigne, pour le 66<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire des alliés sur les Forces de l'Axe : Alberto Agra, arrivé spécialement la veille de Rio de Janeiro pour se recueillir et, à 87 ans, porter témoignage. Il avait notamment tenu à assister au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par l'intermédiaire de la section de la Fédération nationale des Anciens combattants résidant hors de France (FACS) de Rio de Janeiro présidée par Roland Melo, dont le maréchal Mascarenhas de Moraes, ancien commandant de la FEB, fut président d'honneur.

Accueilli fraternellement par le Comité de la Flamme, Alberto Agra représentait, au premier rang, tous nos camarades brésiliens venus combattre pour la liberté. Il portait le « *cobra à la pipe* » comme il l'avait fait, à 18 ans, de la Sicile aux Apennins et à Turin (Italie), dans les rangs du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie Sampaio. Il m'en a fait présent. Je l'ai accepté comme un hommage d'un compagnon d'armes fait à la FACS et à la France en ce haut lieu.

« *Les Brésiliens ne se plaignirent jamais et voulurent toujours porter une part de nos fardeaux* », a dit le général Clarke dans ses *Mémoires*. Leur rôle, sur terre ou dans les airs, ne fut pas négligeable. Ils ont pris de nombreuses villes et capturé plus de 20 500 Allemands. Ils firent jonction avec les Français, à Turin, le 2 mai 1945.



Souvenons-nous de ces braves. Au Brésil, Français et Brésiliens commémorent dans le même souvenir de la Victoire de 1945 ! N'oublions pas, non plus, tous ces volontaires des pays d'Amérique latine qui sont venus rejoindre spontanément le général de Gaulle, à Londres, en 1940. Ils venaient du Chili, d'Uruguay, d'Argentine, de Colombie et d'ailleurs. Ils ont combattu sous les plis du drapeau français.

Les conseillers des Français de l'étranger à l'Assemblée des Français de l'Étranger de la zone le savent. Ils savent que c'est le capital énorme de sympathie dont bénéficiait la France qui les a poussés à lui venir en aide à l'heure du désastre. Rien ne les y obligeait puisque leurs pays étaient neutres.

A l'étranger, nous avons le devoir d'entretenir la mémoire de ces braves. C'est là la vocation des associations d'Anciens combattants affiliées à la FACS, créée en 1927 pour, entre autres, tisser des liens puissants avec les Anciens combattants des pays d'accueil. Cependant, la FACS n'en a pas le monopole. Tous les Français établis hors de France se savent aussi comptables du prestige de la France, de ses idéaux et de ce qu'elle représente. La FACS les en remercie et les appuie.

**Général (2s)  
Jean-Pierre BEAUCHESNE  
Président  
de la Fédération nationale  
des Anciens combattants  
résidant hors de France**

## Il n'existe aucun jour prohibé pour honorer les morts pour la France

par Serge COURS, président de l'Union fédérale\*

Il est aujourd'hui nécessaire de rappeler quelques règles propres à l'Union fédérale afin de prouver qu'elle n'est pas versatile et que sa ligne de conduite demeure immuable. En ce qui concerne la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, la position de l'Union fédérale a été définie il y a 30 ans par le regretté président Gérard Morvan, lors de la réunion ministérielle du 29 septembre 1981 : « *L'Union fédérale laisse chacun libre, pour tenir compte de toutes les sensibilités, celles des familles des morts, celles des familles de rapatriés, de célébrer à la date qui lui conviendra le souvenir de ceux qui, au nom de la France, souffrirent et moururent en Algérie.* » Cette position n'a pas varié ; aucun des 365 jours de l'année n'est interdit d'hommage aux morts pour la France.

Le 19 mars et le 16 octobre constituent des références associatives, le 5 décembre est une date officielle entérinée par un décret et une loi. Pour les premières, en fonction de la sensibilité de chacun, il est donc admis de participer à l'une ou l'autre, voire aux deux manifestations, en se rappelant que les morts n'appartiennent à aucune association.

Quant au 5 décembre, bien qu'il n'existe aucune référence historique à mettre en relation avec cette date, la démocratie impose de respecter les lois en vigueur. Point n'est besoin d'en dire plus. Par ailleurs, certaines associations amies prônent dès à présent le regroupement de toutes les commémorations spécifiques à la Seconde Guerre mondiale, à l'Indochine, à la Corée, à l'Afrique du Nord en une unique journée nationale du souvenir, soit un *Memorial Day* à la française. La position de l'Union fédérale est la suivante : non dans l'immédiat, oui à terme. N'attelons pas la charrue avant les bœufs ! Laissons disparaître auparavant les derniers acteurs des grands conflits, cela ne saurait trop tarder : les plus jeunes combattants de 1939 sont nonagénaires ; les plus jeunes combattants d'Indochine et de Corée sont octogénaires ; les plus jeunes combattants d'Afrique du Nord sont septuagénaires !

Ce sera aux OPEX, nos descendants, d'instaurer dans deux ou trois décennies cette journée unique du souvenir et de choisir la date qui leur paraîtra la plus adéquate. Ainsi, nul combattant, nul déporté, nul résistant n'aura été blessé dans son âme avant de trépasser.

\* *Tribune initialement parue dans le Cahier-journal de l'Union fédérale. n°154. mai-juin 2011.*

Vient de sortir :

le 1<sup>er</sup> Tome de **l'ARMÉE d' AFRIQUE de Pierre Dufour éditions E T A I**  
*Brillamment illustré et documenté*

L'on y apprend les origines des différentes composantes de l'Armée d'Afrique..., mais aussi le pourquoi du port de la ceinture de drap...destinée à tenir les intestins au chaud, afin de lutter contre la dysenterie, et bien d'autres détails...

*Les actions des médecins militaires François Maillot et Louis Laveran... reprises ci-dessus sont tirées du livre.*

Pour la médecine, l'Algérie est une terre à défricher au rythme de la colonisation. Si ce n'est quelques marabouts, il n'existe aucune infrastructure sanitaire en Algérie. Jusqu'à la fin de la conquête vers 1875, le service de santé est confronté à une double tâche : sa mission purement militaire de maintien des effectifs et une mission de santé publique auprès de populations qu'il faut d'abord soigner et éduquer. C'est à la fois une lourde charge pour le service de santé en attendant l'implantation de structures médicales civiles et une source d'importants progrès médicaux dont les plus beaux exemples sont l'œuvre de François Maillot (1804-1894) et d'Alphonse Laveran (1845-1922).

Affecté en tant que médecin militaire en Algérie en 1832, François Maillot est en poste à l'hôpital de Bône en 1834 quand se déclare une épidémie de malaria qui provoque une hécatombe parmi l'armée d'Afrique. Après de longues recherches, il démontre le caractère palustre de la malaria et impose dans le traitement le sulfate de quinine à haute dose. Plus tard, il donnera son nom à l'hôpital militaire d'Alger et à un village de l'Algérois. Fils du professeur Louis Laveran, directeur de l'école du Val-de-Grâce, Alphonse Laveran fait ses études à l'école de médecine militaire de Strasbourg. Agrégé du Val-de-Grâce à vingt-neuf ans, il est muté en Algérie en 1878. Affecté tout d'abord à Biskra, puis à Bône, c'est à l'hôpital militaire de Constantine qu'il découvre le parasite du paludisme. Mais il faudra attendre dix ans pour que ses travaux soient reconnus. Revenu à la vie civile, Laveran entre à l'institut Pasteur où il partage avec Félix Mesnil un laboratoire pour poursuivre ses recherches sur le paludisme et les leishmanioses. En 1907, l'académie d'Oslo lui décerne le prix Nobel de physiologie et de médecine pour l'ensemble de son œuvre. Aujourd'hui, l'hôpital d'instruction des armées de Marseille porte le nom de cet illustre savant, indissociable de celui du paludisme.

# 50 ans après, la répression du 17 octobre 1961 divise toujours

50 ans après le massacre d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961, de nombreux historiens regrettent le déni officiel de l'État français.

Le bilan officiel de la répression est de trois morts et 64 blessés. Mais l'historien Jean-Luc Einaudi a chiffré à plusieurs centaines le nombre d'Algériens tués le 17 octobre 1961 lors d'une manifestation du FLN à Paris, dans son livre *La Bataille de Paris*. Ils furent jetés dans la Seine, tués par balle ou morts le crâne fracassé par des manches de pioches ou des crosses de fusils.

Pour M. Einaudi, la position des autorités françaises reste « celle de Maurice Papon, il y a 50 ans ». L'historien « espère que la position officielle va évoluer » mais n'a « guère d'illusion à ce sujet. Je n'ai pas l'impression que le pouvoir actuel soit animé par une volonté de vérité concernant cette période. Il faut une volonté politique suffisante au plus haut niveau de l'État pour que toute la lumière puisse être faite. Je ne suis pas confiant. Le climat pré-électoral n'est pas propice à des évolutions significatives, surtout qu'une partie des électeurs du Front national n'a pas digéré l'indépendance de l'Algérie. »

Si aucun incident n'a été déploré au cours de cette journée de commémorations, le député-maire UMP de Nice (Alpes-Maritimes), Christian Estrosi, a vivement critiqué le Consul d'Algérie de sa ville, pour avoir

organisé une conférence sur la répression sanglante de la manifestation. M. Estrosi a envoyé une lettre au Consul pour l'informer de son « incompréhension ». « Je lui ai fait part de l'émoi d'un certain nombre de mes administrés quant à l'organisation de cette manifestation qu'ils considèrent comme une provocation, susceptible de générer des tensions », a ajouté l'ancien ministre dans un communiqué.

A Paris, lors d'une cérémonie associant l'ambassadeur d'Algérie, Missoum Sbih, le maire PS de Paris, Bertrand Delanoë, a souhaité que ce « crime » soit reconnu par Paris où la répression a eu lieu. « J'ai voulu que ce crime couvert ou décidé par les autorités de la France, que ce crime dont je considère qu'il est une faute politique et morale,

soit au moins reconnu par la capitale de la France », a déclaré M. Delanoë sur le pont Saint-Michel, à partir duquel des manifestants auraient été précipités dans la Seine. Le vainqueur de la primaire socialiste à la présidentielle de 2012, François Hollande, a commémoré le massacre du 17 octobre 1961 dans la ville de Clichy (Hauts-de-Seine). Il a exprimé sa « solidarité » aux familles endeuillées ce jour-là, avant de jeter des fleurs dans la Seine. « Trop longtemps, cet événement a été occulté des récits historiques », a déclaré le nouveau candidat socialiste. Enfin, pour le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, la France « doit faire face à son passé » mais « ne doit certainement pas présenter des excuses ».

## Les sénateurs écologistes veulent la reconnaissance du massacre

Les dix sénateurs Europe Ecologie-Les Verts (EELV) ont demandé, vendredi 14 octobre dans un communiqué, la reconnaissance officielle du massacre du 17 octobre 1961 perpétré par les forces de l'ordre contre des travailleurs algériens jetés notamment dans la Seine.

« Ce massacre enfoui au plus profond de la mémoire collective, effacé des livres d'histoire, ignoré des plus jeunes, constitue l'un des plus importants crimes d'État commis dans la France moderne » et « demeure à ce jour totalement impuni, ont-ils écrit. La République française s'honorerait à reconnaître officiellement l'existence de ce crime qui entache son honneur, afin qu'en cette commémoration du 50e anniversaire, justice soit enfin rendue à ces citoyens algériens morts d'avoir voulu manifester pacifiquement pour le droit à l'indépendance de la nation algérienne ».

Les élus demandent également le libre accès, pour les historiens, aux archives de la préfecture de police, estimant « que la plus grande transparence doit être faite sur ces événements ». Ils exigent enfin la dissolution de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, mise en place par la loi du 23 février 2005 qui promouvait le « rôle positif de la colonisation ».

## Une plaque symbolique à Saint-Lô

Une cinquantaine de personnes ont commémoré, lundi 17 octobre, à Saint-Lô (Manche), le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la répression du 17 octobre 1961. Au cours d'une cérémonie, ils ont dévoilé une plaque commémorative provisoire, qui a été apposée symboliquement sur un marronnier par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples (MRAP), tout près du mémorial départemental rendant hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord. Cette plaque comporte l'inscription suivante : « À la mémoire des nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961. »

Tiré du n° 2960  
du Journal des  
Combattants  
29 octobre 2011.

## Nouvelle Polémique : 17 octobre 1961 à PARIS

A lire :

dans le n°25 du magazine  
« Guerre d'Algérie » paru en  
Septembre  
-Les Harkis de Paris-

Le témoignage de  
Pierre Bruxeuil de Roujoux

Plus bas, 2 extraits

**Histoire.** Paris, 17 octobre 1961. 30 000 Algériens défilent dans les rues à l'appel de la Fédération de France du FLN (FFFLN). La répression, orchestrée par Papon, fait plus de 100 morts parmi les manifestants. Longtemps occulté, ce drame a fait l'objet de nombreux travaux, mais des documents inédits apparaissent encore à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire. D'abord un documentaire, « Octobre à Paris ». Tournée en secret dans les semaines qui suivirent, cette reconstitution, immédiatement censurée, ne put être projetée à la suite d'un conflit avec le réalisateur du

film, Jacques Panijel. Autre document, la réédition du livre de Marcel et Paulette Péju, « Le 17 octobre des Algériens », également interdit de publication, mais cette fois par le FLN d'Alger, qui intervint afin qu'il ne voie pas le jour. La raison ? Tandis qu'à la veille de l'indépendance de l'Algérie le FLN se battait pour prendre le pouvoir, la FFFLN était vue comme une ennemie à laquelle il ne fallait pas faire de publicité ■

**FRANÇOIS MALVE**

« Octobre à Paris », de Jacques Panijel, en salle le 19/10. « Le 17 octobre des Algériens », de Marcel et Paulette Péju, préface de Gilles Manceron (La Découverte, 198 p., 14 €).

## Bibliographie

- Jean-Paul Brunet, *Police contre FLN*, Flammarion, 1999 ;  
Harkis, histoire d'un abandon. Film documentaire de Marcela Feraru, 90 minutes, 2011 ;  
Raymond Muelle, *Sept ans de guerre en France quand le FLN frappait en métropole*, Éd. Grancher ;  
Rémy Valat, *Les calots bleus et la bataille de Paris. Une force de police auxiliaire pendant la guerre d'Algérie*, Éd. Michalon, coll. « Document », 2007, 286 p. ;  
Colonel Pierre de Buxeuil de Roujoux, *La Force de police auxiliaire de Paris in Les combattants musulmans de la guerre d'Algérie*, Général Maurice Faivre, Éditions L'Harmattan, 1995, pp.62-64 ;  
Saïd Boualam, *Les Harkis au service de la France*, chapitre *Les Harkis de Paris*, France Empire, Paris, 1963, pp. 220-222.

## La FPA, une unité mal connue

La Force de Police Auxiliaire, a fait l'objet d'un remarquable traitement scientifique par Rémy Valat pour les besoins de son ouvrage *Les Calots Bleus et la bataille de Paris* ; travail malheureusement contesté par d'autres chercheurs qui en ont attaqué l'impartialité. En complément du témoignage du Chef d'escadrons de Roujoux, il est intéressant de noter la réponse faite officiellement par Rémy Valat <sup>(1)</sup> à ses détracteurs. Dans une communication disponible, depuis octobre 2009, sur le site du Centre de recherche et d'Étude sur l'Algérie Contemporaine, il insiste sur la politisation de la recherche historique qui place les policiers auxiliaires dans des positions systématiquement défavorables. Il souligne, entre autres que « les policiers auxiliaires ont été assimilés aux agents de la collaboration, fruit de la politisation du mot harki »<sup>(2)</sup> et que, dans le même état d'esprit, un article de Marcel Péju (l'époux de Paulette Péju), paru en 2001 dans la revue *Jeune Afrique* (n° 2094, semaine du 27 février au 5 mars) qualifiait maladroitement les harkis de « collabos ». Alors qu'un collaborateur est un agent volontaire ou contraint œuvrant pour une force d'occupation, cette définition ne peut s'appliquer aux forces supplétives. Légalement, un harki est un soldat de l'armée française<sup>(3)</sup>. Dans le même registre, le mythe des bergers allemands qu'auraient utilisé les policiers auxiliaires lors de leurs patrouilles vise uniquement à assimiler la formation supplétive à la police allemande d'occupation. Ces animaux n'auraient été d'aucune utilité et leur présence aurait même été une gêne opérationnelle <sup>(4)</sup>. D'ailleurs, Ce thème a été repris à partir de témoignages de militants du FLN et sans aucun appareil critique, par des historiens militants ou par le réalisateur Alain Tasma <sup>(5)</sup>.

(1) *La force de police auxiliaire : une historiographie sous influence ? Réponse de l'auteur aux critiques formulées contre son ouvrage "Les calots bleus et la bataille de Paris". Une force de police auxiliaire pendant la guerre d'Algérie (1959-1962)*

(2) Relevé par l'historienne Raphaëlle Branche (*Branche Raphaëlle, La guerre d'Algérie : une histoire apaisée, Points Histoire, 2005, p. 354.*

(3) En revanche, que ces hommes soient perçus comme tels par les militants nationalistes en raison du caractère colonial de la présence française en Algérie, est parfaitement légitime.

(4) Les archives de gestion de l'unité n'en font aucunement la mention.

(5) *Nuit Noire 17 octobre 1961. Avec Clotilde Courau. Scénario de Patrick Rotman. Octobre 2005.*

# Carnets de campagnes

Georges, François Boutigny

Né le 1er mars 1886, à Alger, il est, en 1914, marié et père de trois enfants. Il est incorporé le 4 août 1914 au 4ème Régiment de Zouaves et, comme de nombreux compatriotes, il part « aux armées » le 15 décembre 1914.

Avec ses camarades, ils s'embarquent à bord du Mansourah. La mer est très mauvaise et les malades nombreux. Un torpilleur français vient les reconnaître, première manifestation de la guerre qui les attend. De Marseille, ils repartent en wagon à bestiaux par Valence, Lyon et Mâcon. Ils échangent leurs tenues africaines (pantalons de drap rouge et capuchon contre des uniformes moins voyants).

Après Dunkerque et Bergues, le jour de Noël, il est à Steenworde, à 3km de la frontière belge et voit les premiers avions allemands, à Poperingue. Là, écrit-il, et il aura l'occasion de le dire souvent, « grosse pluie et boue ». Voici quelques extraits des carnets que mon père a écrits, jour après jour.

Hélène Boutigny

## Janvier 1915

Le 1<sup>er</sup>, nous marchons la nuit pour destination inconnue et le 2 nous sommes à Maiguelay.

Souffrant horriblement des pieds, je suis allé passer la visite – non reconnu – obligé de faire l'exercice quand même ainsi que les marches.

Exercice – soir dîner avec un quart de campagne offert par le Président de la République – orange – cigare.

Le 4, j'avais une lettre destinée au capitaine Brunet remise par le commandant Keller à mon départ de Bizerte. Je n'ai pu la lui remettre. En effet, je viens d'apprendre la mort du

capitaine Brunet. J'ai envoyé la susdite lettre à Alger. A 2 h, on nous a conduits aux douches. Installation moderne – un baquet et de l'eau dedans. 5 se lavent dedans, le torse nu.

On se lave dans une écurie ouverte à tous les vents. On se demande comment cela se fait que l'on n'attrape pas de bronchite. Je suis étonné de ne rien avoir encore attrapé. On a grelotté tout le temps de la séance des douches.

Le 9, marche avec grosse pluie. Avec les effets complètement mouillés d'hier (impossible de les changer) j'ai passé une mauvaise nuit ; j'ai grelotté toute la nuit. Ce matin, le soleil est un peu



sorti. Nous repartons en marche à midi 30. Marche sous la pluie.

Le 10, à 5h du matin, j'étais debout essayant de me réchauffer. A 8 h, astiquage des armes pour la revue ; à midi ¼, départ pour creuser des tranchées. J'ai pris la pelle et la pioche et je me suis mis à faire comme les copains. Au bout d'un ¼ d'heure de ce travail, j'avais les mains et les doigts qui me faisaient mal. La pluie s'étant mise à tomber nous sommes rentrés. Vu aéro survolant notre camp.

Le 11, tranchées sous la pluie. Toujours rien sur le départ. Sommes toujours à Maiguelay.

Le 14, réveil à 6h. Départ à 7h ½ en tenue de campagne. Revue à 8h som-

mes rentrés à 10h sans pluie mais ciel couvert.

Le Lt. colonel est venu en cantonnement pendant que nous étions en train de prendre la soupe. Il m'a remis ainsi qu'à certains d'entre nous 1 paire de chaussettes. A 2h nous avons eu repos.

Le 15, marches – manœuvres, traversée des villages de Brunvillon, Plainval et Montigny. Fait 20 kms sans pluie mais boue considérable. Partis à midi sommes rentrés à 5h ¼. Nous étions fatigués et dès que je suis arrivé, j'ai jeté mon sac et me suis reposé. J'étais rompu. Avons pu prendre à 6h un repas. J'ai écrit hier au général Felineau. J'attends avec impatience sa réponse.

Le 10, il y a un mois, nous étions en pleine mer et je me rappelle encore ce triste voyage. Reçu aujourd'hui 3ème lettre d'Hélène. Cet après-midi revue passée par le colonel. Il m'a fait sortir des rangs parce que j'avais mon cache-nez, souliers sales ainsi que les courroies. Pluie toute la journée. Beaucoup de fatigue depuis quelques jours. Pas beaucoup de repos.

J'ai omis de relater hier le discours prononcé par le Comt. du bataillon au sujet des Algériens. Je m'en souviendrai.

Protestation des hommes au sujet de la nourriture. Grande discussion avec le fourrier. Il a fini par se radoucir et je lui ai fait entendre raison.

Le 18, ayant reçu l'ordre de partir, avons préparé nos sacs hier à 5h, rassemblement dans la cour de la ferme à 5H ½ et sommes partis à 8h30, prendre le train à Maiguelay. Avons embarqué dans les wagons à bestiaux (32 hommes par wagon). Nuit épouvantable - froid intense dans le wagon. A

6h ½, nous nous sommes aperçus que l'on était sur la ligne du Nord. A 9h, nous arrivions à Calais où je parvenais à mettre une carte postale. Vu machine blindée. A 10h nous étions à Saint-Omer, superbe gare. La neige était tombée en abondance et un épais manteau couvrait la gare et les environs. Les maisons étaient toutes blanches. En gare, un train complet de cavaliers anglais s'y trouvait. Ils ont offert des cigarettes. A midi, nous arrivions à

2 km de Dunkerque.

Débarquement et allons camper à 500m de la gare sous la pluie qui tombe en abondance. Nous étions trempés jusqu'aux os. Pris le café fait par les cuisiniers dans le champ.

A 2h des off. étant arrivés nous mettions sac au dos et partions dans la direction de Bergues, toujours sous la pluie. En route nous avons rencontré des Belges qui nous ont donné des galettes. Arrivé à Bergues, arbres coupés pour permettre le bombardement. Les arbres du cimetière rasés également.

Nous sommes enfin arrivés à 3 km de Bergues dans une ferme. Il faisait nuit noire et nous avons pris enfin un repos bien gagné dans une écurie.

Le 19, 9h du matin. Nuit assez bonne nous avons eu un peu + chaud car il n'y avait pas d'ouvertures. Repos le matin. Après-midi avons vu le village de Vocx. La journée a dû être chaude sur le front car le canon a tonné toute la journée.

Le 22, j'ai les pieds et les doigts gelés. Malgré cela pas de capote. Je suis dans un champ où tous les arbres ont été coupés. Ai devant moi 3 moulins à vent.

Rencontré beaucoup en route. A 11h1/2, un taube nous ayant été signalé nous sommes sortis en armes et avons approvisionné notre fusil.

A 2h, 3 taubes sont passés à une grande hauteur se dirigeant sur Dunkerque ou Calais. Impossible de

leur tirer dessus. A 3h ¼, changement des vestes par des vestons se bouronnant sur le devant. Nous ressemblons maintenant à des Anglais.

Le 23, gelée blanche. Froid intense, journée ensoleillée. A 2h est passé un Faubes, aussitôt accueilli par une salve de coups de canons et de mitrailleuses, il est remonté à une grande distance sans être atteint. Il s'est dirigé sur Ypres après avoir laissé tomber quelques bombes sans atteindre personne.

Le 28, lettre d'H. Sommes allés voir les tranchées. Vu obusiers de 220 et obus pesant 120 kgs - gelée - mains gelées. Eu mal aux mains par le froid.

Suis de garde ce soir. 9H20 soir. Je viens de prendre la garde. Je suis gelé. Vu combat au clair de lune avec Faubes. Depuis 2 jours violents combats d'artillerie.

Le 29 - Ce matin on a demandé des infirmiers. J'ai demandé à être porté sur la liste. Le froid est toujours très vif. Il tombe en ce moment de la neige. Reçu 3 lettres d'H. Violents combats d'artillerie les 27 et 28 et les nuits des 27 et 28. (Dixmude et Ypres).

Le 30 - Ce matin neige - froid glacial. Pas de pluie. Suis passé téléphoniste. Le canon a cessé.

Le 31 - Suis allé ce matin avec l'équipe téléphonique arranger la ligne. Attrapé la neige en route. Sommes revenus tout blancs. Reçu en rentrant 2 lettres d'H. Changement de vestes par veston drape anglais - après-midi douches - repos à 4 heures.

## Février 1915

Le 1<sup>er</sup> - suis allé à l'instruction de l'équipe téléphonique. Des bruits circulent que nous partons demain - 3h soir. Recevons l'ordre d'enlever la ligne. Nous partons demain. On dit que nous allons du côté de Nieupoort.

Le 2 - sommes debout depuis 5h. Quittons ce matin l'écurie où nous sommes cantonnés à Quaedyppe. Il pleut. 3h ¼ soir. Nous sommes à Handschoote - avons attrapé la pluie tout le long de la route. Trempons jusqu'aux os, on nous a cantonnés dans une grange. Il y fait froid. On nous a permis de sortir en ville à 5h. J'attends cette heure pour sortir.

Ville dans le genre de Bergues, le beffroi est au milieu de la place avec le kiosque à musique. Mauvaise nuit à cause des effets mouillés.

Le 3 - 3h20 soir - Venons d'arriver à Dunkerque. Parti ce matin à 7h. Avons traversé Furnes, Coseydir et sommes à Dunkerque. Maisons bombardées. Les vitres étaient brisées. A un moment donné, nous avons fait la pose et je me suis assis sur un tas de cailloux face à la route. Devant moi j'avais à 20m un moulin dont les ailes avaient été abattues par un obus et un énorme trou avait été fait. A droite 2 maisons bombardées. Derrière moi, d'énormes trous faits par les obus. En cours de route, j'ai aussi vu un Taubes qui passait au-dessus de nous. Les batteries ont ouvert le feu sur lui, les obus nous passaient dessus nos têtes, un avion français lui a

donné la chasse et il est rentré dans ses lignes.

Nous sommes arrivés au cantonnement. Nous sommes installés dans une maison (6h, équipe téléphonique Geo compris) ; Nous avons visité la maison de fond en comble, les habitants ont fui. En visitant les pièces, on a rencontré des papiers épars, des meubles à ½ défoncés, on a l'impression que ces gens sont partis précipitamment. A l'heure qu'il est, les 2 amis font la cuisine, le couvert est mis avec les assiettes des Belges on se sert de leur poêle et nous allons nous mettre à table. Pendant que j'écris, un Belge est là avec quelques-uns de ses copains ; nous causons de la guerre. Il a été blessé 3 fois.

Le 4, 10h. Suis toujours dans l'appartement. Passé une bonne nuit, avons dormi tous les 7 dans la salle à manger, les obus ne sont pas venus nous inquiéter. En ce moment nous préparons la cuisine. Suis plus pour le moment à la Cie.

Je viens de faire un tour minutieux de l'intérieur de la maison où nous sommes, j'ai reconnu que nous étions chez un droguiste, épicier, photographe, cafetier, boulanger ; il cumulait les professions.

Vu combat à midi et ½ entre taubes et aéros.

3h - viens de recevoir du courrier, 1 lettre d'H, 1 d'Emilie avec mandat.

10h10 - je suis dans la tranchée. Non ! Pour arriver jusqu'à elle, il a fallu faire 3 km la nuit dans la boue ;

les Allem. j'étaient des fusées pour éclairer la relève. Immédiatement une salve de coups de fusils nous accueillait. Je vais me coucher et tacher de passer une bonne nuit.

Le 5, Nieuport. Pauvre ville, toutes les maisons ont été plus ou moins touchées par les obus. Les habitants avaient dû fuir précipitamment. A un moment donné, mon équipe s'est arrêtée près d'une maison occupée par un poste de territoriaux, nous avons mis sac à terre et nous sommes entrés. Il y avait de jolis meubles et l'on devinait que les gens jouissaient avant la guerre, d'une certaine aisance. J'ai ensuite traversé la ville très grande, plus rien ne tremble. C'est épouvantable. On croirait se trouver dans une ville qui aurait souffert d'un violent tremblement de terre. Pour gagner les tranchées, nous sommes passés sur un pont jeté sur le fameux canal de l'Yser. Là, les balles y sifflaient à nos oreilles et on se dépêchait de gagner l'autre côté un par un. C'est là que j'ai reçu le baptême du feu.

Nous sommes enfin arrivés dans les tranchées relever le 2<sup>e</sup> Z. Le téléphone était installé dans la tranchée du Commandant. Je suis allé me coucher. Mais si j'ai dormi 1h ou 2, c'est tout. Mon Dieu, quelle pétarade toute la nuit, obus, fusées, balles, tout ça crachait ; j'ai tout supporté avec un sang-froid inouï. J'en étais moi-même étonné car on m'avait dit « tu verras les lers coups sont durs ». En ce moment notre batterie de 75 tire sur les All.,

la terre tremble. Je vais m'arrêter pour déjeuner d'un morceau de pain et d'un bout de jambon que les cuisiniers nous ont apportés dans la nuit. Nous ne pouvons pas sortir de nos tranchées, le danger est trop grand. Nous en avons pour 3 jours de 1<sup>ère</sup> ligne.

Le 6 - 11h10 matin. Quel bombardement cette nuit et ce matin. Non, c'est à ne pas y croire. Les obus éclairaient à 10m, 15m, 30m, c'était un véritable enfer. A chaque instant, on croyait sauter. C'était épouvantable. Je suis juste à côté du poste de commandement où est installé le téléphone.

Hier après-midi j'ai reçu l'ordre, la ligne ayant été rompue par les obus, d'aller la réparer. Je suis donc parti en terrain découvert et après avoir fait 500 m, je trouvais la coupure. Je revins donc vers le poste et faisais fonctionner l'appareil, le poste du Commandant ne me répondit point. Il fallut repartir. Je repris nos outils et plein de courage je repris la route. Je n'avais pas fait 300 m qu'un obus éclatait à 15m. J'eus le temps de me jeter à terre et les éclats passèrent par dessus ma tête. De plus les balles sifflaient, ma ligne avait été rompue par les éclats. Après réparation, je continuais mon chemin et j'arrivais au poste distant des tranchées de 2 km environ. Là, j'appris que le pont jeté sur l'Yser sur lequel nous étions passés et où j'avais reçu le baptême du feu avait sauté. Je repris le soir venu, le chemin de ma tranchée. Ce matin, les obus ont fait encore des

victimes. Tirailleurs tués et blessés. Un lieutenant est devenu fou. Reçu 2 lettres d'H.

Le 7 - Hier au moment de la relève nous avons été attaqués, on a répondu du tac au tac. Nous sommes en ce moment à Nieuport. Il y a un instant j'ai regardé la ville. Pauvre ville, elle est complètement détruite. On continue malgré cela à bombarder et nous sommes obligés de rester dans les caves pour éviter les obus. Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Il pleut et les obus crachent.

Le 8 - Toujours à Nieuport. Il pleut toujours et les obus font rage. Dans la maison où je suis tout est démoli. A côté se trouve un poste belge. Il y a un piano. Je suis allée hier jouer. Il me semblait que j'étais chez moi.

Nous sommes ici en 2<sup>ème</sup> ligne. Nous sommes dans une baraque rue d'Os-tende - avons fait cuire frites et crêpes avec ce que l'on a trouvé dans les maisons vides.

Aujourd'hui bombardement de la ville 2h environ. Sommes restés dans la cave pendant ce temps. Allons en 3<sup>e</sup> ligne ce soir à 10h.

Le 9 - 11h10. Sommes à Coxide les Bains logés dans un cabanon. Partis hier soir de Nieuport à 10h1/2 sommes arrivés ici à 2h10. J'étais fatigué et il me tardait de me jeter sur la paille pour me reposer.

Nous avions plus de 14 km. Ici nous sommes un peu plus tranquilles, à l'abri des balles et des obus.

Coxide pays épatant, on est au bord de la mer mais le vent est violent et le froid très vif. Comme toujours, défense de sortir à cause des taubes qui pourraient nous jeter des bombes. 11° cie du Bon a souffert les 2 jours de tranchées - tués et blessés.

Le 10 - Reçu lettres et colis - gelée ce matin - vu projecteurs - vu ville. Sommes villa « Les Dunes » - après-midi combat entre avions Fr. et All. Notre artillerie tapait dur.

Le 11 - Il pleut - beaucoup de brume - quelques obus ont été laissés par les Allem.

Le 12 - Partons ce soir pour Nieuport en 1<sup>ère</sup> ligne. La neige a de nouveau fait son apparition. Il fait froid - quittons Coxide à 5h. Arriverons là-bas vers les 10h du soir. Reçu mandat de 50F.

Le 13 - Suis en 1<sup>ère</sup> ligne. Parti hier soir de Coxide à 5h, suis arrivé à Nieuport à 9h1/2 et pris position à 10h. Nous avons fait près de 200 m dans la boue jusqu'à la cheville et q.q. fois plus haut. C'était de la glaise. Aussi les pelles ramassées étaient-elles nombreuses. Pour ma part je suis bien tombé une 20<sup>e</sup> de fois avec les sacs. C'est épouvantable, affreux cette vie de tranchées. En ce moment je suis près du téléph. courbé en 2 pour écrire, j'ai froid et ne fais que grelotter. Je dois rester dans cette position jusqu'à demain soir 10h. Les obus crachent.

Le 14 - 1h soir. Ce matin un sergent a été tué. On vient de nous dire que

les 2 téléphonistes doivent rester 48h de +, ça fera 4 jours dans les tranchées. Joli dimanche - il pleut depuis hier soir, il fait un vent violent et il fait froid. Restons comme les taupes. Cette guerre de tranchées est épouvantable.

Le 15 - Violents combats d'artillerie. Ma Cie a été relevée pour aller en 2<sup>e</sup> ligne et nous 2 avons reçu l'ordre de rester 48h de + faute de téléphone.

Le 16 - 2h1/2 après-midi. Nous avons été relevés hier soir pour aller en 2<sup>e</sup> ligne après 3 jours de tranchées sous la pluie. Nous l'avons échappé belle hier soir entre 7 et 9 heures. Les All.

ont jeté dans nos tranchées des bombes incend. 4 sont tombées en plein il y a eu des tués, blessés, disparus et 1 devenu fou. Nous étions à qqs mètres et les secousses ressenties ont été terribles. On a cru que c'était la fin pour nous. Les All. se sont arrêtés de tirer et on est venu nous relever. Je suis parti avec 5 hommes pour aller en 2<sup>e</sup> ligne. Le canon a recommencé en pleine nuit, c'était effroyable un tel vacarme. Les obus éclataient à qqs mètres de nous, nous avons été obligés de nous coucher dans la boue et l'eau au moins une 1/2 heure pour les laisser passer et éviter les éclats. J'ai vécu des moments d'angoisse. C'était affreux. Nous nous sommes relevés dans un état épouvantable grelottant de froid et nous sommes arrivés à 11h du soir au poste de bombardement nous réchauffer un peu. J'ai bu 1 litre d'eau tellement j'avais soif.

Nous partons ce soir à la nuit à Ost-

Dunkerque.

Le 17 - Nous sommes arrivés à O.D. dans les Dunes à 1h5 du matin. Nous étions fatigués. L'après-midi nous avons été à Coxyde Bains. En revenant nous nous sommes perdus. Il a fallu marcher pendant + de 2 heures sous la pluie. Nous avons retrouvé notre baraque-ment à 8h. Nous étions trempés jusqu'aux os. 3 lettres d'H. et 1 colis.

Le 18 - Le temps est meilleur, le soleil se décide à sortir. Passé ma matinée à faire de la correspondance. Sommes en ce moment à Coxyde où nous sommes venus faire quelques achats. C'est défendu mais on s'échappe quand même en traversant les Dunes.

Repos aujourd'hui - avons fait un bon chocolat avec lait reçu de Paris par un copain.

Le 19 - Repos - fait mon courrier ; hier on a été bombardé. Le vent persiste toujours et le froid est toujours très vif. On dit qu'on a bombardé Ostende. Des Anglais débarqueraient en grande quantité à Dunkerque. On dit qu'ils viendraient nous remplacer ici et que nous partirions sur l'Alsace. Je serais bien content de quitter la Belgique, il y a trop de boue et d'eau. Attendons, nous verrons. Demain soir nous retournerons aux tranchées.

Le 20 - Nous nous préparons à partir pour les tranchées. Départ ce soir. Venons de monter nos sacs.

Hier reçu lettre d'H. du 11. Il pleut c'est embêtant on va arriver aux tranchées trempés jusqu'aux os. J'ai pu voir

ce matin le « Matin » les nouvelles sont les mêmes - partons à 8h.

Le 21 - Je suis arrivé au Poste de Commandement à 10h25 soir - la Cie est montée aux tranchées avec l'autre téléphoniste. Je resterai ici 48h et monterai à mon tour aux tranchées demain soir pour y rester 48h. Hier soir et ce matin lancement de bombes sur ma Cie - 2 blessés. Pris le service au Redan passé une assez bonne nuit.

Le 22 - Violent bombardement plusieurs bombes sont tombées dans nos tranchées les démolissant et faisant plusieurs blessés.

Je monte ce soir aux tranchées remplacer les copains.

Le 23 - Suis monté aux tranchées à 8h1/2 remplacé C. Suis passé par route de Lamberzide - passé nuit au téléphone - le matin en allant voir le poste A, j'ai vu un Zouave qui venait d'être repêché et à qui il manquait le bras gauche. On a creusé un trou dans le sable et on l'a enterré. Ai fait déjeuner avec lieutenant à midi 1/2 dans la tranchée. Bon déjeuner et en causant nous avons passé le temps pendant que le bombardement continue. Encore 24 heures et la relève.

Le 24 - Déjeuner et dîner avec le lieutenant. Ai mangé des huitres de Nieuport. On est relevé à 10h du soir. Violent bombardement d'artillerie et quantité de bombes lancées sur les tranchées, qqs blessés.

Le 25 - Parti hier des tranchées à 10 heures du soir. Toute la journée

d'hier il a plu. Nous sommes arrivés à Coxyde-Bains à 3h10 du matin. Il a plu tout le long de la route et un vent violent soufflait. Endormi à 4 heures, réveillé à 6 h pour prendre la garde sur la plage où on gelait littéralement. Relevé à 9h par les Territoriaux, nous avons aujourd'hui repos. Profite de ce temps pour faire mon courrier.

Hier soir au moment de la relève j'ai appris avec peine que Jouvencelle avait été blessé aux jambes. Je ne sais pas si c'est par balle ou par éclats d'obus. Hier également en traversant des champs pour regagner Nieupoort, j'ai vu 2 soldats tués qui étaient dans la boue. Il me tarde d'être à 6 heures pour aller me coucher - je suis fatigué.

Le 26 - Ai passé une très bonne nuit. Me suis couché à 7hh. Le temps est clair mais le froid est vif. Des avions ennemis passent et repassent lançant quelques bombes.

Nous sommes allés aux douches près de l'Eglise de Coxyde. Ai vu l'intérieur de cette dernière. Autour d'elle se trouve le cimetière ; pas de fleurs, pas de couronnes sur les tombes que de l'herbe.

J'ai omis de dire que nous étions dans la même ville à Coxyde que précédemment. En ce moment j'ai les doigts gelés et j'ai peine à tenir mon crayon. Des cas de rougeole ont été signalés à la Cie - quelques uns ont été évacués. On est venu ce matin désinfecter la villa où nous sommes cantonnés.

Le 27 - Il a fait aujourd'hui un froid

épouvantable accompagné d'un violent vent. La pluie a aussi fait son apparition. Repos, demain soir nous remon- tons aux tranchées.

Le 28 - Distribution de chaussettes et de gants. J'ai touché 3 paires de chaussettes et 1 paire de gants. Repos ce matin. Ce soir, montage des sacs. Départ aujourd'hui - je ne prends + de garde depuis que je suis télé. Le froid persiste toujours ainsi que le vent. Le soleil s'est montré ce matin.

### Mars 1915

Le 1<sup>er</sup> - Départ de Coxyde à 5h1/2 - arrivée à Nieupoort à 8h. Suis resté au Redan avec le commandant. Ma Cie est montée aux tranchées hier soir. Ai pris le service au téléphone Redan.

Hier soir j'ai eu confirmation de la blessure reçue par Jouvencelle. J'ai vu l'adjudant de sa Cie. Il m'a dit qu'ils avaient été évacués. Le bombardement a l'air de diminuer. Il est 9h du matin et c'est calme. Nous venons de recevoir un canon lance bombe qu'on va utiliser ce soir. Je viens d'aller le voir. Le froid est aussi vif qu'hier, la pluie a fait de nouveau son apparition cette nuit.

Viens d'apprendre que le poste A a été complètement détérioré par le jet des bombes allemandes. La Cie que la mienne a remplacé a souffert. Des sergents et Zouaves sont enterrés sous les piles de sacs.

Pris le service de 5h à minuit. A 11h10 violent bombardement par notre 75 dans les tranchées ennemies.

Le 2 - Me suis couché à minuit. Le

temps est un peu meilleur aujourd'hui. Pris à 11h1/2 jusqu'à 5 heures. Le général est venu nous rendre visite ce matin. Je viens de déjeuner et viens de reprendre mon poste. Je ne sais si je monte ce soir aux tranchées.

J'ai appris la mort de ce pauvre Jouvencelle décédé à la suite de ses blessures. J'ai été très attristé.

Le 3 - 3h20 m - suis de service au Redan. Je n'ai pas pris de service cette fois-ci aux tranchées, ce sera mon tour la prochaine fois. Ai passé une mauvaise nuit. J'ai pensé à ce pauvre Jouvencelle et à sa famille qui doit être désolée de cette perte.

Pauvre ami, nous étions arrivés à nous aimer comme 2 frères, surtout depuis notre départ de Bizerte le 15 décembre. Nous nous étions séparés à Maiguelay et depuis je ne l'avais plus revu.

En ce moment le bombardement recommence. Hier soir vers les 8 heures, nous sommes allés chercher du cooke à l'usine à gaz de Nieupoort. Je suis revenu fatigué. Nous en avions chacun notre charge.

Ce matin je suis allé avec Joyeux chercher mon courrier au poste de secours situé à quelques mètres de Redan. J'ai vu dans le jardin du propriétaire transformé en cimetière une quarantaine de tombes. 9700 tranchées ont été violemment bombardées ce matin par le 77 - le 75 va répondre.

J'ai eu un volumineux courrier d'H. ce matin. Lui ai écrit et lui ai appris la

mort du pauvre Jouvencelle.

Suis encore de service au téléph... Viens de déjeuner. Il pleut toujours et la boue recommence de plus belle.

*Les carnets qu'Hélène Boutigny possède s'interrompent ici. On peut imaginer que les conditions n'ont fait qu'empirer... C'est, en Belgique, à Lizierne, que le 25 avril, Georges, François est blessé par un éclat d'obus à la jambe droite. Il est évacué à l'hôpital de Rouen où il séjourne jusqu'au 4 juin 1915.*

*Il rejoint le dépôt du 4<sup>e</sup> Zouaves à Tunis, le 4 août 1915. Le 22 septembre, il est envoyé dans le Sud tunisien. Là, il participe à des combats contre les rebelles, jusqu'au 19 novembre 1916. Il est envoyé ensuite dans le Sud constantinois du 20 novembre 1916, au 1<sup>er</sup> janvier 1917.*

*C'est le 26 janvier 1917 qu'il rejoint le front français. Affecté au 3<sup>e</sup> Zouaves, il est blessé, le 15 avril 1918, par un éclat d'obus à la main gauche.*

*Il est à l'hôpital de Gourdon-Polignan jusqu'au 24 juin 1918, puis part en convalescence à Constantine où il est démobilisé le 20 mars 1919.*

*Il avait été cité à l'ordre du régiment le 27 septembre 1918.*

*Il avait été décoré de la médaille militaire, de la Croix de Guerre avec étoile de bronze, de la médaille de la Victoire, de la médaille commémorative de la guerre, de la Croix du combattant, de la médaille belge de l'Yser et de la médaille interalliée de 1914-1918, de la médaille coloniale.*

# Les Hirondelles de la Mort

Marie Claire Micouleau

**En août 1915, les Zouaves et les Tirailleurs du 2<sup>ème</sup> Régiment mixte, en arrivant dans les tranchées du plateau de Nouvron (Aisne), virent au niveau de la première tranchée allemande un grand panneau de bois portant le texte suivant : « Salut aux hirondelles de la Mort ». Ce surnom fut employé pour la première fois dans un poème épique trouvé sur un officier allemand, fait prisonnier en mai 1915, devant Angres (Pas de Calais). Il faisait mention des précautions à prendre, lors de l'apparition du régiment de la 48<sup>e</sup> D.I., annonciateur d'hécatombes proches, comme les hirondelles annoncent le printemps. Les djellabas, aux pans déployés lors des attaques, furent aussi pour beaucoup dans l'origine de ce surnom qui reste, malgré tout, une énigme.**

Le 17 août 1914, les habitants de Bordeaux se pressaient, nombreux autour d'un bizarre campement, installé sur le pavé des Chartrons. Ils étaient intrigués par le spectacle qu'offraient les troupes « indigènes » qui avaient dressé là leurs petites tentes. Tels des mercenaires venus on ne savait d'où, ils ne ressemblaient nullement aux autres guerriers africains, noirs ou turcos. On apprit bientôt que ces grands hommes bruns, maigres et aux longs cheveux, étaient des Tirailleurs marocains, débarqués de la veille avec les contingents, prélevés sur les troupes d'occupation du Maroc.

Singulière odyssée que celle de ces bataillons auxiliaires, issus des anciens Tabors ! Épars sur tout le front marocain au moment de la déclaration de guerre et aux prises depuis des mois avec les rebelles, ils avaient été rappelés en toute hâte à la côte et embarqués sans qu'aucun répit leur fût accordé. Épuisés par les fatigues et les privations des dernières colonnes, mal équipés, vêtus de toile kaki et de djellabas rapiécées et effrangées, il ne semblait pas, au premier aspect, que ces guerriers, dont on disait cependant le plus grand bien, fussent en état de figurer honorablement aux côtés de leurs camarades de l'armée française.

Le 25 août, une semaine exactement après son débarquement, la brigade de chasseurs indigènes est en mesure de prendre place dans l'ordre de bataille de l'armée française. A cette même date, malheureusement, les armées alliées, battues à la frontière, refluent sur tout le front avec l'espoir de reprendre ultérieurement la partie et de la gagner.

Sans plus attendre, la Brigade est portée à Amiens, en vue de couvrir les débarquements de la future VI<sup>ème</sup> Armée. Comme elle n'a pas encore été engagée, sa place est marquée à l'arrière-garde. Elle fait front sur la Somme, se cramponne au Nord-Est de Montdidier, tient pendant deux jours les avancées de Senlis et parvient, dans l'après-midi du 2 septembre, à se frayer un chemin dans Senlis en flammes et déjà occupé par la cavalerie allemande.

Le 5 septembre enfin, elle est à l'extrême droite du dispositif de bataille de la VI<sup>ème</sup> armée, qui a reçu l'ordre de pousser vigoureusement dans le flanc de l'armée de Von Klück, en direction générale de Château-Thierry. Malgré les dures épreuves, morales et physiques, des jours précédents, jamais les Marocains ne se montrèrent plus confiants et ne marchèrent plus allègrement au combat qu'en ce jour du 5 septembre qui devait prélude à la grande bataille de la Marne et marquer l'arrêt de l'avance allemande.

Pleins d'entrain, encouragés par l'attitude défensive des fantassins du 4<sup>e</sup> Corps de réserve allemand, les Marocains attaquent comme à la manœuvre, progressent par bonds alternés en s'aidant de leurs feux. Neufmontiers est enlevé, la lisière du bois de Penchard abordée, encore un effort et toute la gauche ennemie va céder sous la furieuse ruée des Marocains. Leur attaque en équerre sur la ligne Neufmontiers-Penchard est

irrésistible. Malgré les lourdes pertes subies et la mort de son magnifique chef, tombé à cheval à la tête de ses Tirailleurs, les débris du bataillon atteignent le sommet du bois de Penchard et la lignée des batteries prussiennes.

Lorsque plus tard, grâce à la publication de documents précis, la lumière se fera sur les événements de cette journée mémorable du 5 septembre 1914, les historiens militaires ne manqueront pas de souligner le rôle glorieux joué par la Brigade marocaine à l'aile droite de l'armée Maunoury, et de rendre hommage à ses qualités d'endurance et de manœuvre.

Le 6 au matin, la Brigade, remise en ordre dans la nuit, reprend l'attaque au premier rang. Pendant huit jours, la lutte continue sans trêve. Le régiment Auroux enlève les hauteurs de Chambry, dans la journée du 6, tandis que le régiment Poeymirau s'empare par surprise, le 7 au soir, de la côte 107, bastion de droite de la ligne de résistance ennemie.

Ces brillants succès n'avaient pas été obtenus impunément. Des 4 000 combattants débarqués en France, un mois auparavant, il ne restait plus que 800 hommes valides. Le 23 septembre, la Brigade marocaine était dissoute et ses deux régiments fusionnés en un seul, comprenant deux petits bataillons aux ordres du commandant Poeymirau.

Le magnifique effort de la Brigade marocaine au cours des opérations de l'Ourcq et de l'Aisne avait forcé

l'admiration de tout le monde. Le 10 décembre 1914, M. Millerand, ministre de la guerre, transmettait au général Lyautey un rapport spécial du général Maunoury, faisant l'éloge des Tirailleurs marocains, et joignait ses félicitations à celles du commandant de la VIème armée :

*« Disciplinés au feu comme à la manœuvre, ardents dans l'attaque, tenaces dans la défense de leurs positions jusqu'au sacrifice, supportant au-delà de toute prévision les rigueurs du climat du Nord, ils donnent la preuve indiscutable de leur valeur guerrière.*

*De telles qualités les placent définitivement sur le même rang que nos meilleures troupes d'Afrique et les rendent dignes de combattre, aux côtés des troupes françaises ».*

### Le chemin des Dames

Le printemps de 1917 retrouve les Marocains à la division Pelle (153e du 20e Corps). Huit mois de séjour dans les secteurs réputés calmes et les camps d'instruction en ont fait des poilus instruits, frémissants et impatients de se mesurer, à découvert, avec l'ennemi exécré. Ils savent, depuis février, que leur place est marquée au premier rang de l'offensive projetée. Confiants dans le succès, c'est avec un entrain et un zèle vraiment dignes d'admiration, qu'ils se préparent pour cette grande fête.

Dans la nuit du 15 au 16 avril, le lieutenant-colonel Cimetière, qui a pris le commandement du régiment, en remplacement du lieutenant-colonel

Maurice glorieusement tombé pendant la préparation de l'attaque, dispose ses bataillons dans les tranchées de départ, situées au nord de Vendresse.

Au petit jour, dans un élan magnifique, les djellabas franchissent les parapets et dévalent les pentes du ravin de Chivy. En flèche, dès le début de l'action, fauchés de flanc par les mitrailleuses de Chivy et de la sucrierie de Cerny qui tiennent désespérément, les Marocains collent au barrage, s'enfoncent dans le bois de Paradis, dont ils massacrent tous les défenseurs et mordent sur le Chemin des Dames.

Après deux citations à l'ordre de l'armée, et l'attribution au régiment de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre, le capitaine Juin pouvait écrire :

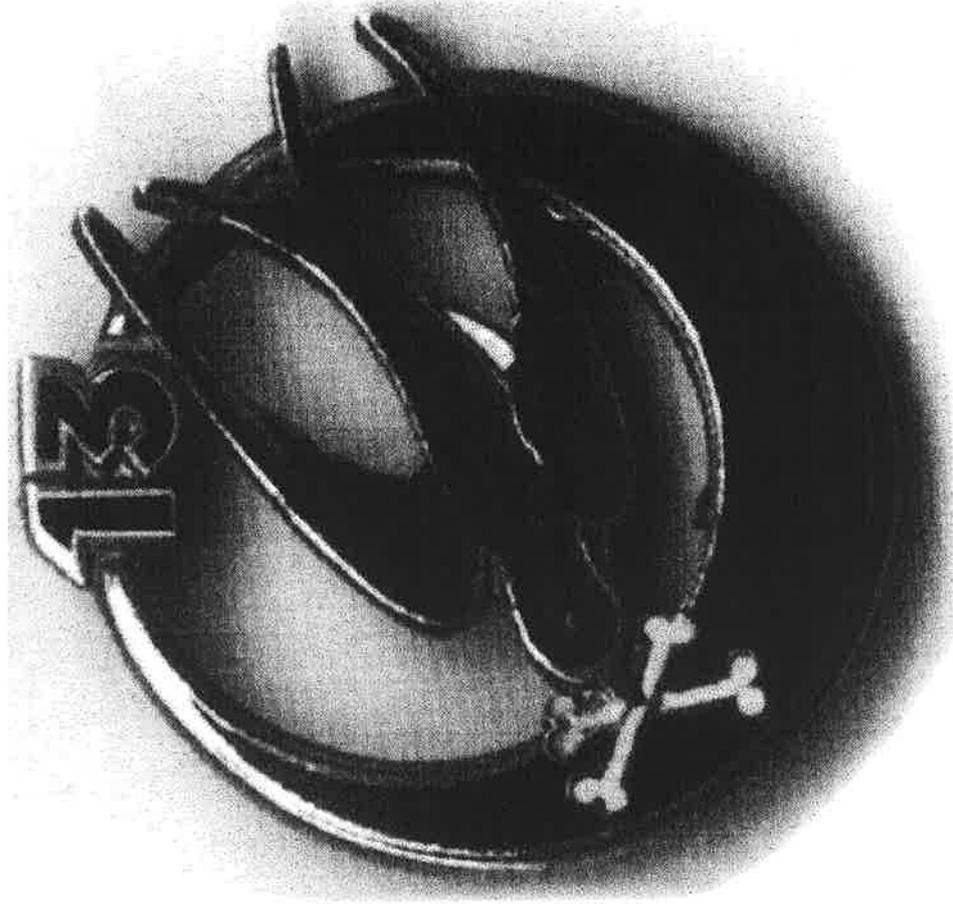
*« Le souvenir des Tirailleurs restera ineffaçable dans le cœur des chefs et camarades de l'Armée Française qui les connurent et les aimèrent, dans celui des vaillantes populations du front français qui, maintes fois, les virent passer, farouches et fiers, enveloppés dans leurs petites djellabas brunes, pareils à des moines guerriers et mystiques. Et, mystiques, ils l'étaient certes, ces mercenaires redoutables qui trouvaient dans la lutte une âpre volupté et parcouraient les champs de carnage, le front haut, en chantant :*

*MenMoulayIdrissdjina*

*La rebita afou âlina.*

*Nous venons de Moulay Idriss*

*Que Dieu efface nos péchés ! »*



Insigne métallique du 18<sup>e</sup> RTA, héritier du 2<sup>e</sup> RMZI, surnommé par les Allemands, les hirondelles de la mort. Collection Larcade, Les Argonautes.

Article paru dans le n° 57 -décembre 2008

Mémoire Plurielle 119 rue de l'Ouest 75 014 PARIS

Téléphone 01 45 42 78 75

## **Revalorisation de l'allocation de reconnaissance pour les Harkis**

Au 1<sup>er</sup> octobre 2010.....3073 euros annuels.

### **Drapeau tricolore sur le cercueil...**

*Seuls peuvent bénéficier du privilège de voir recouvrir leur cercueil d'un drapeau tricolore les Anciens Combattants, titulaires de la carte de combattant, de la carte de combattant volontaire de la Résistance ou du titre de reconnaissance de la nation (TRN), ainsi que les réfractaires du service du travail obligatoire (STO) ayant obtenu la médaille commémorative française de la guerre 1939-1945 et les civils, fonctionnaires de la police nationale et sapeurs pompiers, tués dans l'accomplissement de leur devoir et au cours de circonstances exceptionnelles. Il n'est pas envisagé d'étendre ce privilège à d'autres catégories de bénéficiaires, ce qui ôterait tout caractère exceptionnel à cette marque hautement symbolique de reconnaissance de la Nation.*

Réponse de M. le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants  
Question n° 92 890 JO 18/01/11 page 483

### **Retraite du combattant**

*Celle-ci n'est pas une pension de services, mais une récompense militaire créée au profit des titulaires de la carte du combattant.*

*Non imposable sur le revenu, il ne faut pas la déclarer comme ressources sur la déclaration des revenus annuels.*

*Elle est incessible et insaisissable.*

### Communication de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie

BP 50 326 SETE [www.musee-infanterie.com](http://www.musee-infanterie.com)

*Voici un point de situation concernant notre musée. Bien que ce ne soit pas encore signé, nous pouvons maintenant espérer que celui-ci sera effectivement implanté à Neuf-Brisach.*

*A l'inverse de Montpellier, il ne sera pas dans une enceinte militaire (même si le lieu se trouve être dans une ancienne caserne chargée d'histoire), mais dans un complexe touristique. Il sera tout de même géré par l'administration militaire. Donc, sans jouer les devins, nous devrions avoir une réponse définitive et, semble t'il favorable en Novembre 2011.*

*Pour ce qui est de la vie du musée, bien qu'il soit dans ses caisses à Saint Astier, il revit par un site informatique où vous trouverez les différentes salles qui existaient ; mais par la magie de l'informatique et le travail acharné du Cne Barbaize ; les explications qui vous étaient données oralement sont en images et textes qui étoffent sérieusement le musée de base.*

## INFOS PRATIQUES ET BOUTIQUE

-**Insignes d'Amicales en tissu brodés** mains fil or et argent(8cm façon blazer)

Coût 15 euros port compris vendu à l'unité.

M. Alfred TETARD 15 rue Hameau de la Cavette 64 230 LESCAR. T. 05 59 81 14 19

*Disponibles également, fanions brodés, flammes de Tambours et trompettes.*

-**Calots - chéchias Fourragères** à l'unité

WEBER Jean-Marc maître- tailleur caserne Verneau BP 3831 NANCY cx

( 32 euros le calot )

MIOTTO Thierry maître tailleur les Ecoles de Saumur 49 409 SAUMUR CX

T. 02 41 67 29 28

MASSARONI Frédéric maître-tailleur 1ér R.E quartier Vienot bp 11 354 13 784 AUBAGNE.

-**Champagne étiquette Zouave**

M. AME-FORBETEAUX 3 rue de la Liberté 51 500 LUDES T. 03 26 61 11 38

M. Alain de VILLEPIN Pavillon Grand'Fosse 51 530 SAINT MARTIN D'ABLOIS

T. 03 26 59 92 74

-**LES CHEMINS DE LA MEMOIRE** revue gratuite mensuelle, pour la recevoir :

SGA/DMPA 14 rue Saint Dominique 00450 ARMEES.

-**La Revue semestrielle des Amis du Musée de l'Infanterie** n° 56 entièrement consacrée aux Zouaves *quelques exemplaires sont encore disponible...coût 6 euros port inclus.*

-Des insignes du 9è Z. laqués à froid à 14 euros

-Des Pin's du 9è Z laqués à froid à 6 euros

-Des croissants et chiffre 9 en métal Doré 4 euros les deux

- Cravate Zouave avec croissant brodé et Z ou n° 20 euros

- La Légende des Zouaves Bruno Carpentier 49 euros

*Plus de renseignements chez le secrétaire*

## AGENDA

13 novembre 2011 Assemblée générale de l'Amicale du 4<sup>ème</sup> Zouaves à Paris.

18 mars 2012 181<sup>ème</sup> Anniversaire de la création du Corps des Zouaves à la Butte des Zouaves et Carlepont.

*22 et 29 avril élections Présidentielles*

12 mai Assemblée générale de l'Amicale des Zouaves du Sud/Ouest à Mérignac.

11/13 mai Congrès de l'Amicale du 2<sup>ème</sup> Zouaves à Toulon.

28 mai Commémoration à Coxyde Belgique.

24 août Commémoration de la bataille de la Sambre à Jemmes B.

25 août Commémoration de la bataille de la Sambre à Auvelais et Sambreville B.

6 octobre Assemblée générale de l'Union

Assemblée générale de l'Amicale du 9<sup>ème</sup> Zouaves , à Moussy.